

ATTENTATS DU PALAIS DU GOUVERNEMENT ET DE BAB-EZZOUAR

LE PROCÈS S'OUVRE AUJOURD'HUI

Page 4

UN EMPLOYÉ DE LA DAÏRA DE SIDI AÏSSA IMPLIQUÉ

De faux permis de conduire en circulation

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1278 Mercredi 25 mai 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

MAROC-ALGÉRIE
APRÈS QUATRE JOURS DE MUSCULATION

Les Fennecs débutent le travail technique

Page 16

ALGER CHARGÉ DE PRÉPARER UNE RENCONTRE SUR LA SÉCURITÉ AU SAHEL

UNE EXPÉRIENCE À PARTAGER

La réunion consacrée aux menaces terroristes dans la région du Sahel qui a regroupé les ministres des Affaires étrangères algérien, mauritanien, malien et nigérien, vendredi dernier à Bamako, a confié à l'Algérie le soin de préparer une rencontre sur la sécurité dans la région du Sahel.

Lire en page 3

Journée d'information sur les nouvelles technologies au MDN

■ L'institution militaire se penche sur les TIC
>>> Page 5

Naâma

■ Secousse tellurique de magnitude 4,4
>>> Page 24

Selon une enquête de l'ONS au 31 décembre 2010

■ Nous sommes 36,3 millions d'Algériens
>>> Page 24

Bombe au port d'Azeffoun



■ Aucun dégât
>>> Page 24

Publicité

Control 900 Le plus grand des petits forfaits

700 DA
DE CRÉDIT
+
300 MN
DE BONUS



Djezzy Control, les avantages de l'Abonnement et de la Carte

L'Algérie تعيش
www.djezzy.com

Midi Libre N° 1278 - 25/05/2011 - 243/11

Repères

1.900

logements sociaux devraient être distribués d'ici fin juin prochain dans la capitale, a annoncé le wali d'Alger, Mohamed Kebir Addou.

252

vols ont été annulés par les compagnies aériennes européennes en raison d'un nuage de fumée provoqué par l'éruption du volcan islandais Grimsvotn.

100

toiles de maîtres sont exposées dans le hall du Palais de la culture de Tébessa dans le cadre du 5e Salon des arts plastiques ouvert lundi dans cette ville.

Vols en série de clios au CHU Beni-Messous

Le CHU de Beni Messous semble être le lieu de prédilection pour le vol de clios « Campus ». Ce sont pas moins de 7 voitures qui ont été volées en l'espace de 4 mois à l'intérieur de l'hôpital. Le dernier vol en date remonte à la semaine écoulée où un médecin gynécologue s'est fait voler sa Clio Campus neuve devant la porte du service de la maternité en plein jour. Du reste 3 voitures appartenant au personnel médical ont disparu alors qu'elles étaient stationnées devant ce service. Des plaintes au niveau du commissariat ont été déposées. Au niveau de la direction de l'hôpital aucune mesure n'a été prise pour contrer ce phénomène, pis encore les caméras de surveillance à chacun des vols commis n'étaient pas fonctionnelles comme par enchantement.



Après 2 ans... il retrouve son téléphone portable



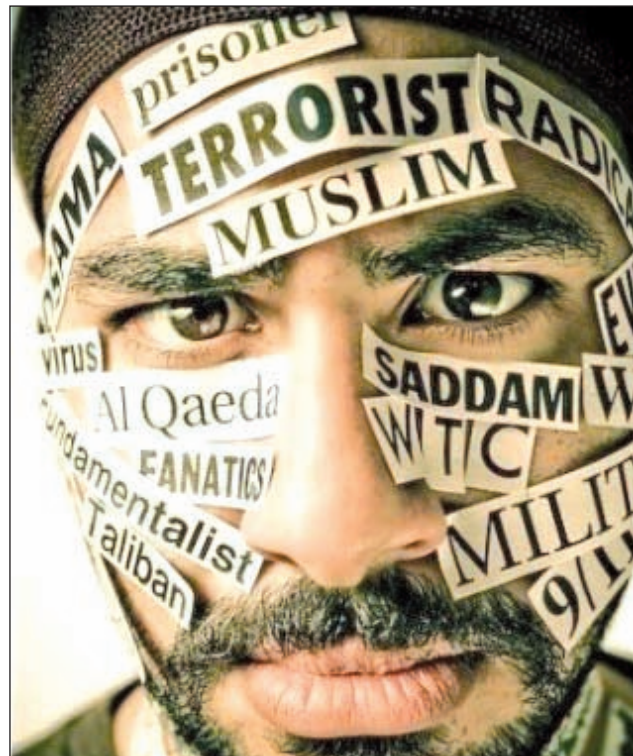
Son téléphone mobile lui a fait vivre deux émotions, d'abord le choc le jour où on le lui a volé et ensuite l'ébahissement lorsque on l'a appelé pour le récupérer, après deux... ans.

Ainsi, 2 ans après s'être fait voler son téléphone un citoyen algérois a été convoqué par la Gendarmerie nationale pour le récupérer.

Il a tout d'abord pensé à une blague avant de se réjouir. C'est dire que les investigateurs de la gendarmerie ne sont pas restés inactifs depuis le dépôt de la plainte.

Montée d'islamophobie en France

Une montée des actes anti-musulmans est signalée depuis le début de cette année en France où quelque 45 actes islamophobes ont été enregistrés pour le seul premier trimestre, a indiqué un responsable culturel. « Il va sans dire qu'à ce rythme, on va enregistrer le double du chiffre de l'année 2010 » a prévenu le président de la Fédération régionale du Sud-Ouest de la Grande Mosquée de Paris, Abdallah Zekri, dans une libre tribune transmise à l'APS. Tout en rappelant qu'en 2010 pas moins de 109 actes antimusulmans ont été enregistrés officiellement en France, M. Zekri s'est dit persuadé qu'il faut multiplier les chiffres officiels par deux si l'on tient compte des actes pour lesquels il n'y a pas eu de dépôt de plainte. « Nos compatriotes ne croient nullement à l'aboutissement de leurs plaintes, car rares sont les personnes arrêtées suite à de tels actes, malgré les efforts des services de police », a-t-il expliqué. Outre les profanations de tombes musulmanes dans différentes régions de la France, le même responsable a signalé qu'au cours des premiers mois de 2011, des « tracts insultants, des menaces de mort, des feuillets du Saint Coran brûlés, des photos du Coran dans des toilettes ou entre les fesses d'individus tout nus, des photos de porcs ont été reçus au siège du Conseil français du culte musulman », dont il est membre du bureau exécutif.



Un œuf vendu 25.000 euros !

C'est « un œuf d'aepyornis maximus »... Il est lourd et mesure 33 cm de haut ! Quand on le bouge, quelque chose glisse lentement à l'intérieur... L'oiseau qui l'a pondu a disparu depuis des centaines d'années ! C'est une sorte de grande autruche d'une taille de près de 3 mètres et dont le poids serait proche du quintal ! On le trouvait dans l'île de Madagascar... Marco Polo l'avait surnommé « l'oiseau éléphant », précise La Dépêche. Mais que sait-on encore sur cet œuf ? Qu'il a appartenu à un médecin travaillant à Madagascar, qui se l'était vu offrir par un patient qu'il avait soigné... et qu'il a été ramené en France en 1932. Il a fini dans un carton au dessus d'une armoire où des spécialistes du Muséum sont venus l'examiner... Le fond de l'œuf est mieux conservé que le reste de la coquille, ce qui pourrait laisser supposer qu'il a été en partie enterré... On ne sait pas non plus comment il a été conservé, ni non plus qu'elle est la cause de la disparition du genre d'oiseau qui l'a pondu. Cet œuf donc sera mis en vente le 8 juin à Toulouse au cours d'une vente aux enchères. Ce type d'œuf étant unique au monde, il a été estimé par la commissaire-priseur à 25.000 euros.

Dixit



Nouredine Benbraham :

« La société civile est et doit être considérée comme un partenaire essentiel dans la bonne gouvernance, d'autant plus que les consultations politiques en cours vont dans ce sens. Ces consultations politiques sont une bonne opportunité de permettre à la société civile, dans toute sa composante, de s'exprimer. Les réformes initiées auraient sans aucun doute des retombées positives sur la jeunesse algérienne dont le rôle est fondamental pour l'avenir du pays. La jeunesse algérienne demeure un élément important dans la dynamique enclenchée pour la consécration de la démocratie dans la vie publique. »

L'UNION EUROPÉENNE ET LES ETATS-UNIS SERONT CONVIÉS

Alger chargé de préparer une rencontre sur la sécurité au Sahel

La réunion consacrée aux menaces terroriste dans la région du Sahel qui a regroupé les ministres des Affaires étrangères algérien, maritanien, malien et nigérien, vendredi dernier à Bamako a confié à l'Algérie le soin de préparer une rencontre sur la sécurité dans la région du Sahel.

PAR SADEK BELHOCINE

Cette rencontre est prévue pour le troisième trimestre 2011. Une réunion qui ne sera pas le seul fait des pays de la région. Y seront également conviés l'Union européenne et les Etats-Unis, ciblés eux aussi par la nébuleuse El Qaida. Ce qui laisse présager que les groupes seront traqués où qu'ils se trouvent. Les Occidentaux apporteront, sans nul doute, leurs appuis techniques et technologiques dans la lutte contre les groupes armés.

Il semble que les Etats du Sahel se soient résolus à combattre efficacement le terrorisme dans cette région. La problématique sécuritaire dans ce no man's land s'est posée avec une acuité certaine dans le prolongement de la crise libyenne. Les données ont totalement changé avec l'émergence de la révolution libyenne, ses supposés liens avec la nébuleuse El Qaida



Nécessité absolue de coordonner les actions antiterroristes au Sahel.

qui a puisé sans retenue des armes de tous calibres dans les entrepôts d'armement du régime du colonel Kadhafi. Il semble aussi que 4 pays membres du Comité d'état-major opérationnel conjoint (Cémoc), basé à Tamanrasset (Algérie) envisage de passer à la vitesse supérieure en associant des puissances extra-régionales à la lutte contre le terrorisme qui infecte une région

classée comme la plus faible économiquement au monde. Les professions de foi quant à l'urgence qu'il y avait à combattre le terrorisme dans les pays du Sahel n'ont pas manqué depuis le premier coup d'éclat des groupes armés dans cette région qui se caractérise par un relief particulier et une population nomade. La volonté politique s'était exprimée, mais sa traduction dans les actes est apparue bien plus timide, souvent gênée par des interférences des puissances étrangères quand ce n'est pas un pays du Sahel qui traînait la patte pour engager une action ferme et efficace contre les groupes armés qui ont pris son territoire pour une base de repli après leurs opérations de prise d'otages ciblant les étran-

gers, avec demande de rançon contre leur libération, le trafic de drogue et d'armes et à l'endoctrinement des populations locales très vulnérables. En mars dernier, sept Etats de la région confrontés à cette menace terroriste se sont réunis à Alger. La réunion qui a regroupé les ministres des Affaires étrangères des pays sahélo-sahariens (Algérie, Libye, Mauritanie, Niger, Mali, Burkina Faso et Tchad) entendait coordonner leurs actions armées contre cette organisation terroriste qui a inscrit dans ses actions la destabilisation de la région. En fait, hormis l'Algérie qui a redoublé les efforts destinés à combattre le terrorisme dans cette région et répondu favorablement à certaines sollicitations des pays du Sahel, les autres Etats n'ont ni les moyens, ni les capacités de mener de front la guerre au terrorisme qui s'est installé durablement dans cette région désertique. Et l'Algérie que d'aucuns présentent comme la principale puissance économique et militaire de la région, jouissant d'une longue expérience dans la lutte antiterroriste, se voit ainsi accorder le soin de préparer une rencontre sur la sécurité dans cette région, et à laquelle seront conviés l'Union européenne (UE) et les États-Unis. Cette rencontre est prévue à Alger durant le troisième trimestre de 2011, a indiqué, lundi 23 mai, un responsable algérien. «L'Union européenne et les États-Unis seront conviés à cette rencontre qui sera consacrée à la double problématique de la sécurité au Sahel et [aux] mesures d'accompagnement pour le développement de projets structurants dans les pays de la région, notamment la transsaharienne», a déclaré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères algérien.

S. B.

LA POLITOLOGUE LOUIZA DRISS AÏT HAMADOUCHE À PROPOS DE LA RÉUNION SUR LA SÉCURITÉ :

«La France veut concurrencer le leadership de l'Algérie»

Midi Libre : Les pays du Sahel, impliqués dans la lutte contre le terrorisme, notamment Al Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI), ont chargé l'Algérie de préparer une rencontre sur la sécurité. Qu'en pensez-vous ?

Louiza Driss Aït Hamadouche :

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la lutte contre le terrorisme dans la région du Sahel. Une stratégie prônée par l'Algérie dans le but de renforcer et promouvoir les capacités de ces Etats à lutter contre la menace du terrorisme. Ce n'est pas nouveau car plusieurs rencontres, dans ce cadre, ont déjà eu lieu. Pour ce qui est de la vision stratégique algérienne, outre son objectif principal qui est de faire face au terrorisme, c'est une occasion de montrer que, malgré la conjoncture actuelle de la région, notamment la situation tendue en Libye ainsi que le changement politique en Tunisie et en Egypte ; Alger reste toujours cet Etat qui prône la lutte antiterroriste dans la région du Sahel. Deux options sont mises en évidence par Alger. La première c'est que les Etats, eux-mêmes, soient capables grâce à leurs moyens de gérer la sécurité, la gestion est la clef pour résoudre ce problème. La deuxième option c'est que pour des raisons politiques, sociales ou économiques, comme c'est le cas pour le Mali ou le Niger qui sont parmi les états les plus pauvres au monde et qui n'ont pas l'expertise ni les moyens de gérer le défi sécuritaire, d'où la nécessité de coopérer notamment en termes de renseignements et de technologie.

Cette rencontre sera consacrée à ce défi sécuritaire, mais également aux mesures d'accompagnement pour le développement de projets structurants dans la région. Qu'avez-vous à dire ?

La perception «sécurité» est variable. Pour les Etats de la région la sécurité doit passer par le développement économique. Cette vision n'est pas partagée par d'autres Etats, à l'image de l'Europe, car selon elle la sécurité est conditionnée par les réformes politiques. La corruption, à titre d'exemple, est porteuse d'instabilité politique et entrave la sécurité.

L'Union européenne (UE) et les USA seront conviés à cette rencontre, quelle en est votre lecture ?

C'est une présence non surprenante du fait que ces deux partis sont impliqués. De leur côté, les USA misent à renforcer leurs capacités militaires, c'est leur but principal et non celui de s'installer militairement. Concernant l'UE il faut noter que l'intérêt au Sahel est «variable». La France est plus impliquée que les autres Etats et veut influencer sur la politique européenne dans la région. La France veut concurrencer le leadership de l'Algérie. Elle a des relations traditionnelles et est forte militairement. L'UE, quant à elle, mise sur la puissance «douce» par les partenariats économiques.

Propos recueillis par Ahmed Bouaraba

Sous la Plume

Une expérience à partager

PAR SORAYA HAKIM

La criminalité transnationale est le point noir des pays du Sahel qui se donnent la main pour combattre Al Qaïda dont le bastion se trouve au Nord Mali. Aussi, l'Algérie vient d'être désignée pour préparer une rencontre qui devrait se tenir au cours du troisième trimestre 2011 et à laquelle seront

réputation dans la mouvance djihadiste. Le Mali craint du reste une radicalisation du mouvement après la mort du chef d'Al Qaïda ajouté à la situation qui prévaut en Libye où des armes volées dans les casernes se retrouvent sur le sol malien et peuvent changer la donne. Aqmi deviendrait pour ainsi

«Alger a appelé à la mise en place d'une véritable stratégie de développement du Sahel et à la coordination sécuritaire entre les pays de la région.»



dire une véritable armée. Aujourd'hui Aqmi appelle à la vengeance. Et cet appel doit être pris au sérieux pensent les spécialistes de la nébuleuse terroriste, qui peut changer de stratégie et de cibles. Alger a appelé à la mise en place d'une véritable stratégie de développement du Sahel et à la coordination sécuritaire entre les pays de la région pour le règlement des problèmes sécuritaires auxquels font face ces derniers. Parallèlement l'Algérie n'a jamais baissé sa garde quant à la traque d'Aqmi qui n'a pu étendre son réseau sur le territoire national tout en lui coupant les «vives». La bande du Sahel, difficilement contrôlable par les Etats, reste une zone de repli par excellence pour les cellules djihadistes.

S. H.

UN EMPLOYÉ DE LA DAÏRA DE SIDI AÏSSA IMPLIQUÉ

De faux permis de conduire en circulation à M'Sila

Plusieurs permis de conduire ont été falsifiés dans la wilaya de M'Sila contre des sommes d'argent. C'est ce qu'a reconnu un employé au sein de la daïra de Sidi Aïssa arrêté, le week-end dernier, par les éléments de la Gendarmerie nationale de la compagnie de ladite localité pour « faux et usage de faux et falsification de documents administratifs ».

PAR AHMED BOUARABA

L'affaire a été mise au jour quand les gendarmes de Sidi Aïssa ont interpellé un camion transportant 232 sacs de ciment. Selon leurs premières investigations, la marchandise n'était pas conforme

aux normes requises et son transporteur ne possédait que le permis de catégorie « B », ce qui ne l'autorise pas à conduire un poids lourd. Sur place, le mis en cause avait présenté un permis de conduire « B et C », mais un contrôle plus poussé au niveau du siège de la brigade de gendarmerie a mener le mis en cause à avouer qu'il n'a pas la catégorie « C ». Après interrogatoire, il avouera avoir donné la somme de 8.000DA et un dossier administratif à une tierce personne pour bénéficier de ce fameux permis. Ladite personne a été arrêtée le jour même et a confirmé avoir reçu le dossier, la somme d'argent ainsi que le permis de conduire du mis en cause avant de le remettre à une troisième personne. La poursuite des



investigations a conduit à l'arrestation de la troisième personne qui à son tour a transmis les documents et la somme d'argent à un quatrième compère. Ce dernier, pièce maîtresse de ce puzzle, est employé à la daïra de Sidi Aïssa. Les gendarmes ont procédé à la perquisition du domicile de l'employé où des documents administratifs ont été saisis. Pas moins de 20 permis de conduire de catégories « B » « C » et « E », 11 autres permis, des dossiers administratifs, des récépissés de dépôt de dossiers de permis de conduire, des certifi-

cats d'aptitude et des formulaires de constitution de permis de conduire ont été récupérés au terme de la perquisition. L'employé, devant ces preuves accablantes, n'a pu reconnaître ses délits. 18 personnes ont été convoquées, dans ce cadre, pour « obtention de permis de conduire illégalement ». Notons que les « tarifs » oscillaient d'une catégorie à une autre, à savoir 30.000 pour la catégorie « C » et 50.000 pour la « E ». A l'issue de cette affaire, les 22 personnes arrêtées ont été présentées devant le parquet pour « création d'association de malfaiteurs, faux et usage de faux, conduite de véhicule sans possession de catégorie, délivrance illégale de documents administratifs, corruption ainsi que usurpation de fonction et abus de confiance ».

A. B.

MALGRÉ LES PROPOSITIONS D'OULD ABBÉS

Les résidents protestent devant le ministère

PAR CHAFIKA KAHLAL

Pour protester contre l'indifférence de la tutelle vis-à-vis de leurs doléances, notamment en ce qui concerne l'abrogation du service civil qui reste leur revendication principale, les médecins résidents ont annoncé hier l'organisation d'un autre sit-in devant le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, aujourd'hui. Portant tous des brassards noir pour faire « le deuil sur une santé aujourd'hui malade et des conditions de travail et de prise en charge médiocres ». Contacté hier par le *Midi Libre*, le Dr Merouane, un des représentants des médecins résidents, membre du col-

lectif national autonome des médecins résidents algériens, nous a affirmé que le Camra, « effectuera jusqu'à jeudi prochain une opération de vote démocratique comme elle l'a toujours fait, pour concerter tous les résidents algériens qu'elle représente et qui sont plus de 7000, pour discuter les propos du ministre qui a préconisé de réfléchir sur les mesures incitatives et sur le réaménagement du service civil en fonction de nouvelles données, notamment par rapport à l'évolution démographique », tant que son abrogation est, toujours selon le ministre, « impossible ou le maintien de leur revendication de l'abrogation ». Il faut noter que les médecins résidents avaient refusé auparavant toute négociation concernant le maintien du service civil et attendent toujours une décision officielle de son abrogation puisque, selon eux, « cette mesure n'arrange en aucun cas ni les médecins ni le malade et que cette loi a prouvé depuis bien lurette son échec », nous dira notre interlocuteur. Il faut signaler que « la commission des sages », dont la formation a

été exigée par les médecins résidents dans leur plateforme de revendications, a été finalement installée lundi dernier par le ministre de la Santé après plusieurs reports de ses travaux et ce, dans le but de réfléchir sur les mesures d'incitation de ces praticiens à accomplir correctement leur service civil et sur un possible « réaménagement » de cette obligation. Cependant, Djamel Ould Abbès, présent à la cérémonie d'installation, a averti que le rôle de la commission des sages « n'est pas d'abroger le service civil mais à l'issue des travaux de cette commission, les propositions qui en sortiraient seront soumises fidèlement au Gouvernement », a-t-il précisé. Le ministre a expliqué que le service civil était régi par des lois de la République, des décrets et une ordonnance présidentielle d'où l'impossibilité de l'abroger, tout comme le service national qui relève d'une disposition constitutionnelle, a-t-il justifié. Le ministre a par ailleurs fait savoir que l'indexation de la rémunération des médecins résidents sur la rémunération globale des

praticiens spécialistes était intégrée dans le nouveau régime indemnitaire des patriciens. Il a également fait état de la mise en place de mesures financières incitatives supplémentaires en faveur des patriciens spécialistes appelés à exercer dans certaines régions enclavées.

Concernant le nouveau statut des médecins résidents, le ministre a indiqué que la commission mixte chargée de l'élaboration du projet de nouveau statut avait finalisé son travail. Il faut noter que les médecins résidents, en grève illimitée depuis près de trois mois maintenant, « comptent la maintenir jusqu'à au moins demain, le temps d'avoir les résultats du vote », nous a affirmé le Dr Merouane. Pour rappel, les résidents réclament, depuis le début de leur mouvement, l'abrogation du service civil, la révision à leur profit des modalités du service national, la révision du statut du résident datant de 1996 ainsi que la révision du cursus pédagogique.

C. K.

FAMILLES DES OTAGES DU MV BLIDA

Un autre sit-in pour «réveiller les consciences»

145 est le nombre de jours que dix-sept familles algériennes ont passés dans l'inquiétude et la confusion sur le sort de leurs fils, père et époux marins pris en otage par les pirates somaliens. Pour attirer l'attention des autorités concernées, qui gardent le silence depuis des mois, les familles, accompagnées de nombreux citoyens sympathisants issus des régions des otages, ont été, comme prévu, présentes au sit-in organisé hier devant le siège de la société IBC (International Bulk Carriers) sis à Hydra. « Nous sommes là pour sensibiliser davantage les pouvoirs publics au sujet de cette maudite mésaventure », nous

ont indiqué les membres des dix-sept familles. « Nous sommes sur le point de boucler un semestre sans nos parents », nous dira M. Ait Ramdane, le fils d'un des otages. Le sit-in d'aujourd'hui se veut aussi une action de protestation et de révolte contre ce « silence des pouvoirs publics qui n'ont, malgré les centaines d'appels, jusqu'à aujourd'hui, jamais intervenu, ne serait-ce que pour atténuer l'angoisse de ces familles. Il faut noter que le seul réconfort en direction de ces familles émane de M. Nasseridine Mansouri, le directeur général de l'IBC qui a, à maintes reprises, salué le courage des familles des

otages. « Les familles des otages ont pu surmonter leur appréhension en faisant preuve d'un courage incommensurable », nous a dit ce premier responsable de la société propriétaire du navire. Ce dernier, notons-le, organise régulièrement des rencontres avec les familles des otages à même de les tenir informées de l'évolution de la situation mais aussi pour les écouter et les assister au moins sur le plan social. En attendant une intervention énergique des pouvoirs publics, les familles et leurs proches prient Dieu d'alléger les souffrances de leurs enfants espérant un jour les revoir sains et saufs.

C. K.

AFFAIRE BANQUE NATIONALE D'ALGÉRIE

Confirmation des peines pour les 6 accusés

PAR RAYAN NASSIM

Le tribunal criminel près la Cour de Tizi-Ouzou, statuant en appel hier dans l'affaire de « dilapidation » de deniers publics au préjudice de la Banque nationale d'Algérie (BNA), a confirmé les peines prononcées en première instance par le tribunal criminel d'Azazga à l'encontre des six accusés, rapporte l'APS.

Lors du jugement en appel par la même juridiction, le 10 mai dernier, le représentant du ministère public avait requis l'aggravation des peines retenues le 28 mars dernier par le tribunal d'Azazga, contre l'ensemble des accusés.

Ce verdict de confirmation consiste en la condamnation à 12 ans de prison ferme de

Zayane Messaoud, chef de la Police judiciaire à la wilaya d'Alger au moment des faits, et de son adjoint, Oussadit Yacine.

L'homme d'affaires Achour Abderrahmane a écopé, pour sa part, de 7 ans de réclusion criminelle. Jugés dans la même affaire, 3 autres policiers, dont un chauffeur, de la même sûreté, ont été condamnés à 2 ans de prison ferme chacun. Le tribunal a infligé également une amende de 1 million DA pour chacun des six accusés dans cette affaire.

Rappelant leurs droits aux accusés, le juge les a informés qu'il leur est possible, en vertu de la procédure pénale, de se pourvoir en cassation au niveau de la Cour suprême, dans les 8 jours suivant la date de leur condamnation.

Les accusés Zayane Messaoud et Oussadit Yacine ont été poursuivis et jugés dans cette

affaire, sous le chef d'inculpation de « corruption et abus d'influence », au même titre que les trois autres policiers. L'homme d'affaires Achour Abderrahmane a été condamné, quant à lui, pour « corruption et octroi d'avantages ». Selon l'arrêt de renvoi, le mis en cause « offrait des cadeaux, dont des appartements et des voitures aux deux officiers de police, chargés d'enquêter sur cette affaire de dilapidation de 32 milliards DA de la BNA, en contrepartie d'un rapport l'innocentant ». Extradé du Maroc, et jugé en 2006 pour « escroquerie et émission de chèques sans provisions », cet homme d'affaires, entrepreneur en travaux publics à Koléa (Tipasa) avait été condamné, dans cette première affaire, à 18 ans de prison ferme.

R. N.

ATTENTATS DU PALAIS DU GOUVERNEMENT ET DE BAB EZZOUAR

Le procès s'ouvre aujourd'hui

Bouderbala Fateh, responsable direct présumé des attentats à l'explosif qui avaient ciblé, en 2007, le palais du Gouvernement et le siège de la sûreté urbaine de Bab Ezzouar sera jugé aujourd'hui par le Tribunal criminel près la cour d'Alger.

Selon l'arrêt de renvoi, cet « émir » avait reconnu avoir suivi par téléphone l'itinéraire de trois kamikazes qui étaient à bord des véhicules piégés jusqu'à leur arrivée sur les lieux ciblés (Palais du gouvernement, siège de la sûreté urbaine de Bab Ezzouar et ambassade du Danemark) où il leur avait donné l'ordre, selon ses dires, d'actionner leurs ceintures d'explosifs.

Si les terroristes, chargés des opérations-suicide du palais du Gouvernement et du commissariat de Bab Ezzouar, avaient réussi à atteindre leur but, le kamikaze qui s'était dirigé vers l'ambassade du Danemark n'a pas pu se faire exploser en raison de l'intervention opportune du policier de faction devant l'ambassade.

Agissant sur la base de renseignements fournis par l'accusé, les services de sécurité ont pu, par ailleurs, accéder à deux refuges de terroristes et à mettre la main sur des quantités considérables d'explosifs ainsi que quelques armes légères.

Dans le premier refuge, situé à la cité Djaâfri de Réghaïa, les policiers ont découvert 92 kg de matières explosives. Dans le second refuge, situé à Béni Daoud (Thénia), ils ont pu récupérer un lance-roquettes, deux cartables bourrés d'explosifs (6,15 kg dans chaque cartable), trois bombes artisanales et 21 détonateurs.

Les assises d'Alger auront également à juger aujourd'hui une affaire de dilapidation de deniers publics pour environ 1,3 milliard DA et passation d'un marché public au préjudice de Sonatrach dans laquelle est impliqué un chef d'entreprise français.

R. N.

DÉCISIONS DE JUSTICE RENDUES PAR LA COUR SUPRÊME

Les députés imposent la langue arabe

PAR KAMAL HAMED

Les députés ne semblent pas avoir été convaincus par les propos rassurants tenus le 16 de ce mois par le ministre de la Justice, garde des Sceaux selon lesquels toutes les décisions de justice sont écrites automatiquement en langue arabe et ce, comme énoncé dans le code de procédure civile et pénale, et que par conséquent ils n'avaient pas à avoir de craintes s'il n'y a aucun article dans le projet de loi organique fixant l'organisation et la compétence de la Cour suprême, obligeant les magistrats de la plus haute juridiction du pays à rédiger les décisions en langue arabe. Cette préoccupation a été formulée par de très nombreux députés lors de l'examen, le 16 mai dernier, du projet de loi en question et ce lorsque ils se sont rendus compte que l'article 5 de la loi révisée a disparu du projet présenté par Tayeb Belaiz. Non satisfait donc des propos du ministre de la Justice, certains députés ont présenté une proposition d'ajout d'un article qui oblige la Cour suprême à rédiger ses déci-

sions en langue arabe. L'article 3 bis, qui a d'abord reçu l'approbation de la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés, a été ensuite adopté par la plénière de l'APN hier. Avant le début de la procédure de vote le ministre de la Justice est intervenu pour apporter des clarifications et a demandé à la plénière d'effacer le terme « délibérations » dudit article en question puisque, comme il l'a affirmé, « la Cour suprême ne délibère pas ».

Certains députés, notamment ceux affiliés aux partis islamistes puisque ce sont surtout eux qui ont fait le forcing sur cette question, ont alors clairement affiché leur satisfaction. « On ne transige pas avec la langue officielle car nous avons peur que l'absence d'un article dans le projet de loi n'ouvre la voie à la remise en cause de la langue nationale » a souligné un député. Tayeb Belaiz a, pour rappel, rassuré les députés le 16 mai dernier sur l'impossibilité de remettre en cause le principe de la rédaction des décisions de justice en langue arabe, mais ces

derniers ont préféré que cela soit codifié pour éviter tout manquement à cette obligation. En plus donc de l'adoption du projet de loi organique fixant l'organisation et la compétence de la Cour suprême, les députés ont aussi adopté, hier, un projet de loi organique fixant l'organisation et le fonctionnement du Conseil d'Etat. Selon les nouvelles dispositions Le conseil de l'Etat peut intervenir pour faire appel contre les jugements et ordonnances rendus par les juridictions administratives et des pourvois en cassation contre les jugements rendus par les juridictions administratives en dernier ressort et des pourvois en cassation que lui confèrent les textes particuliers. Le projet de loi organique affine également les procédures relatives aux avis qu'il prononce sur les projets de lois élaborés par le gouvernement, avant que ces derniers ne soient soumis au Conseil des ministres. Prenant la parole après l'adoption des deux projets de loi le ministre de la Justice a fait montre de sa satisfaction en estimant que le projet de loi relatif à la

Cour suprême « vise l'adaptation de l'organisation de cette institution avec le cadre institutionnel des juridictions, la définition de son domaine d'intervention, l'unification de la jurisprudence et le respect de la loi ». Pour le ministre ces deux projets de loi entrent dans le cadre du vaste chantier des réformes de la justice entamé, pour rappel, depuis de nombreuses années. Dans une déclaration en marge de la séance plénière Tayeb Belaiz a aussi estimé que ces deux projets vont conforter l'autonomie de gestion et financière des deux institutions. Le ministre mettra aussi en exergue l'importance de la publication des décisions de ces deux juridictions, ce qui va non seulement profiter aux citoyens, mais aussi aux chercheurs et étudiants en droit. Notons que le ministre, interrogé sur les informations sur une éventuelle amnistie des prisonniers condamnés dans le cadre des affaires liées au terrorisme, a tout simplement indiqué avoir lu ces informations dans la presse comme tout le monde.

K. H.

SELON OMAR BELBECHÉ, SPÉCIALISTE EN ÉLECTRONIQUE DE DÉFENSE :

«La guerre intelligente possible avec un armement moderne»

PAR LARBI GRAÏNE

La guerre intelligente repose sur l'électronique de défense, qui est une technologie de pointe utilisée par les armées modernes. (Il s'agit d'un arsenal de détection de cibles, radar, caméra thermique, missiles, etc., destiné à des embarcations (avions, porte-avions, bateau, char, etc.) Si le grand public n'en sait pas grand-chose, il connaît par contre quelques bribes qui lui parviennent par le truchement des médias lorsque ceux-ci s'occupent d'assurer la couverture des conflits armés et même des attaques ciblées contre des groupes de personnes. Dans presque tous les cas on est en présence de cas asymétrique, l'un des protagonistes est détenteur de ces armes à base électronique,

alors que l'autre en est dépourvu. On a à l'esprit la guerre du Golfe, du Liban, de Palestine et plus près de nous les raids aériens de l'Otan contre Tripoli. L'industrie électronique procure de la précision aux armements en les aidant à pister leur cible jusqu'à sa destruction. D'où la notion de « guerre chirurgicale ». Ce thème a été traité hier par le professeur Omar Belbeche, spécialiste en électronique de défense. Invité par le centre Echaab des études stratégiques pour animer une conférence-débat portant sur «La guerre intelligente et l'électronique destinée à la défense», Belbeche a axé néanmoins son intervention sur les aspects techniques se gardant de glisser sur le terrain politique. Le conférencier s'est dit « avoir une idée sur l'Algérie » (l'armement de l'Algérie dans le

domaine de l'électronique de défense NDLR) mais s'est interdit de la communiquer à l'assistance. « Je me garde de donner mon idée » a-t-il lancé. Questionné s'il voulait faire la promotion de la technologie électronique de défense auprès des autorités algériennes, l'orateur a répondu par la négative. Esquivant toutes les questions, il s'est contenté d'expliquer que les pays qui pourraient être dotés de ce type de technologie sont ceux dont l'armement ou flotte aérienne sont susceptibles de les recevoir. Il a admis toutefois qu'il existe des technologies de riposte visant à brouiller et à saborder les systèmes de défense électronique. La maîtrise de cette technologie est indispensable, il y a des normes à respecter a-t-il insisté. Selon lui l'acquisition de ce type de techno-

logie est soumise à une expertise du pays vendeur, celui-ci devant au préalable demander les raisons qui amènent le pays intéressé à vouloir passer commande. Toutefois a-t-il précisé les demandes émanant de pays sous embargo ou faisant l'objet de sanctions internationales sont refusées. Pour être approuvées les demandes adressées à la France passent, a-t-il expliqué, par la commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériels de guerre (CIEEMG). Notons que l'Algérie a conclu en juillet 2010 un contrat avec l'Allemagne pour la mise en place d'une société mixte de fabrication de systèmes électroniques de défense au niveau de la zone industrielle de Sidi Bel-Abbès.

L. G.

JOURNÉE D'INFORMATION SUR LES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU MDN

L'institution militaire se penche sur les TIC

Les applications des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le domaine du multimédia ont été au centre des débats lors des journées d'information organisées par la direction de la communication, de l'information et de l'orientation du ministère de la Défense nationale, dont les travaux ont débuté hier à Alger. Cette rencontre constitue un cadre d'échange, de débat et de coordination dans la perspective d'une «perception commune et partagée de l'action communicationnelle», a souligné le directeur de la communication, de l'information et de l'orientation au ministère de la Défense nationale, le Général Boualem Madi. «Cela servira certainement à la consolidation d'une démarche organisée et coordonnée dans un cadre mutuellement bénéfique et aidant à la promotion de l'exercice communicationnel militaire», a-t-il ajouté. Une série de conférences sont programmées en relation avec l'apport des TIC

aux différents métiers de la communication et s'articulant notamment sur la télévision et la radio numériques, la communication institutionnelle à travers le Web, la numérisation des archives, le transport des signaux numériques et la sécurisation des outils et infrastructures numériques. De ce fait, le Général Madi s'est dit «persuadé» que les différents aspects qui seront débattus lors de cette rencontre, permettront de «mieux appréhender les enjeux cruciaux auxquels renvoie aujourd'hui le délicat domaine de l'information et de la communication». De ce point de vue, a-t-il ajouté, les recommandations qui seront élaborées à la fin des travaux de ces journées, «apporteront un éclairage fort utile à l'affinement des technologies modernes dont nous sommes tous appelés à investir en matière de communication, afin de cerner et de dépasser toute forme d'incompréhension éventuelle et d'inscrire notre action dans la dynamique nationale du progrès et du développement».

Et d'ajouter qu'«il est donc nécessaire, voire indispensable de conjuguer encore nos efforts et conforter continuellement nos expériences pour se mettre au diapason de l'imposante évolution technologique enregistrée en la matière, dans le sens d'une action progressive et apte à faire valoir notre potentiel dans ce domaine», a-t-il observé.

Concernant Facebook, il a été signalé que près de 673 millions de personnes dans le monde sont connectés à ce média social et qu'en Algérie, plus de deux millions de personnes le sont, dont 41% âgés entre 18 et 24 ans. Quant à Twitter, considéré comme «la star montante des médias sociaux», 145 millions de membres y sont connectés, dont 60% âgés de moins de 25 ans. Ces médias sont en plein boom et l'Internet a favorisé «l'émergence fulgurante de nouveaux acteurs nombreux et puissants», ont relevé les spécialistes.

L. B.

CONSULTATIONS POLITIQUES

Le PND pour la liberté de la presse et la promotion de la femme

L'Instance de consultations sur les réformes politiques a reçu hier à Alger une délégation du Parti de la nature et du développement (PND) conduite par son président, Abderrahmane Akif. L'Instance de consultations était représentée par son président, Abdelkader Bensalah, assisté de Mohamed Touati et Mohamed Ali Boughazi, conseillers à la présidence de la République. Akif a indiqué, dans une déclaration à la presse à l'issue de la rencontre, que son parti avait remis un document à l'Instance con-

tenant des propositions sur la révision de la Constitution et des différents lois organiques, dont le code de la wilaya, les lois sur les partis politiques, les élections et l'information.

Concernant le code de wilaya, il a plaidé pour une limitation des prérogatives du wali et un renforcement du rôle des élus locaux. Tout en soulignant la nécessité de promouvoir la liberté de la presse en Algérie, il a mis en exergue «le droit du journaliste à accéder librement à l'information, dans le respect de

la loi et de l'éthique de la profession». Le président du PND a également plaidé pour la promotion de la participation politique de la femme, estimant toutefois que le dernier mot revient aux électeurs.

S'agissant de la loi électorale, il a souligné la nécessité de «lever les restrictions» sur les partis politiques agréés, afin, a-t-il dit, de leur permettre de participer «librement» à l'activité politique et aux rendez-vous électoraux.

M. C.

RÉFORMES POLITIQUES

Le RPR appelle à dépasser « les solutions de bricolage »

Le président du Rassemblement patriotique républicain (RPR), Abdelkader Merbah, a exprimé hier à Alger le désir de son parti d'accompagner le président de la République dans le «processus de changement». Abdelkader Merbah a indiqué, dans une déclaration à la presse à l'issue de sa rencontre avec l'Instance de consultations sur les réformes politiques, que le RPR «n'acceptera pas autre chose que le changement». Il a affirmé, dans ce cadre, que son parti insiste sur le changement, étant convaincu qu'il est «impossible de faire du nouveau avec du vieux». Le changement nécessite, pour lui, le dépassement des «solutions de bricolage». Il a estimé, à cet égard, que «le message clair du peuple, qu'on en doit pas trahir», contient des «aspirations à plus de démocratie et de liberté, ainsi qu'à un pluralisme plus large dans tous les domaines». Le président du RPR a noté que la participation de son parti, qui n'est pas adepte de la «politique de la chaise vide» à ces consultations, «signifie qu'il est là et qu'il est possible de s'appuyer sur lui en tant qu'opposition» pour réaliser le changement. Il a indiqué, en outre, que son parti a remis à l'Instance des propositions sur la révision de la Constitution, jugeant prématuré de parler de la révision des autres lois organiques. Il a expliqué, à ce propos, que la révision des autres lois doit intervenir après la révision de la Constitution qui constitue la loi fondamentale du pays. S'agissant du volet relatif à la révision de la loi sur l'information, Abdelkader Merbah a indiqué que son parti évoque les revendications des journalistes, tout en plaidant pour que leur accès aux sources d'information soit garanti.

Mokrane Chebbine

EXAMENS DE FIN DE STAGE

Inscriptions au centre de formation Kerrad Rachid

A l'effet de permettre aux candidats libres de subir les examens de fin de stage, la direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Tizi-Ouzou annonce qu'elle organise une session nationale qui aura lieu du 19 au 23 juin 2011. Les candidats concernés par cet examen sont ceux qui remplissent les conditions fixées par l'arrêté ministériel N° 137 du 13.08.2006 portant sur les conditions de participation des candidats hors session de formation aux examens de fin de stage. Sont concernés tous les candidats qui souhaitent obtenir le diplôme de certificat de formation professionnelle spécialisée (CFPS), le certificat d'aptitude professionnelle (CAP), le certificat de maîtrise professionnelle (CMP), le brevet de technicien (BT) et le brevet de technicien supérieur (BTS). Ces postulants sont appelés à se rapprocher du centre de formation professionnelle et de l'apprentissage Kerrad Rachid de Tizi Ouzou afin d'y déposer leurs dossiers et ce, avant le 1er juin 2011.

L. B.

CONGRÈS DE WILAYA DE L'UNPEF

«Améliorer les conditions professionnelles»

Le bureau de wilaya du syndicat Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation a tenu cette semaine son troisième congrès, lequel a été dédié à la mémoire du regretté Aomar Leslous, ancien cadre du même syndicat. Les congressistes ont tenu à rappeler que la tenue de cette assemblée coïncidait avec les négociations entamées avec la tutelle du secteur de l'éducation concernant plusieurs volets comme la révision des statuts, du régime indemnitaire, des œuvres sociales, entre autres. Lors du congrès, un bilan moral et financier a été présenté par le bureau de wilaya devant les congressistes, les invités et la commission nationale et régionale. Des commissions ont été mises sur pied pour le suivi des travaux et superviser l'élection du nouveau conseil de wilaya et de son nouvel exécutif. Ait Gherbi Larbi a été élu nouveau président du bureau de wilaya de Tizi Ouzou de l'UNPEF. L'ex-président, Sarni Hassan, a été félicité « pour tout le travail et le sacrifice qu'il a accompli dans la wilaya ». Au cours de sa prise de parole, le nouveau président du bureau a insisté sur la nécessité d'être solidaire et de continuer le combat syndical et démocratique par « la consolidation de la coordination syndicale et l'urgence de la prise en charge de la plateforme de revendication avec les points relatifs au statuts particuliers, les œuvres sociales, le régime indemnitaire, la catégorisation, le point indiciaire, les promotions, l'intégration des corps communs dans le statut de l'éducation, l'allègement du volume horaire des enseignants en particulier ceux du primaire et enfin le dossier de la retraite ». En conclusion, les congressistes ont mis l'accent sur la nécessité d'améliorer la situation socioprofessionnelle des travailleurs de l'éducation, condition incontournable d'une école prospère et appellent la famille de l'éducation de la wilaya de Tizi Ouzou à se mobiliser et à s'engager autour de leur syndicat pour faire aboutir leurs revendications légitimes.

L. B.

SUITE À UNE DÉCISION DU WALI

Tizi Ouzou retrouve sa splendeur d'antan

La wilaya a initié une action de volontariat pour les journées de vendredi et samedi prochain afin de faire de Tizi-Ouzou une ville agréable et attractive.

PAR LOUNES BOUGACI

Il s'agit d'une grande première qui ne manquera sans doute pas de susciter l'engouement de la population qui n'attendait que ce geste. Surtout après la première opération de grande envergure ayant permis à la ville de Tizi-Ouzou de redevenir comme elle l'était il y a des années de cela. Abdelkader Bouazghi, wali de Tizi Ouzou a présidé une séance de travail dimanche dernier en présence de l'ensemble des responsables locaux en vue d'arrêter les voies et moyens pour mener à bien cette initiative, l'inscrire dans le temps et par là même, la concrétiser dans un cadre de joie et de festivités.

La cellule de communication de la wilaya rappelle que l'impact escompté de l'opération menée ces derniers jours par les autorités locales de concert avec les services de la police, ont contraint les pouvoirs publics à inscrire cette action dans le prolongement de la démarche entreprise jusque-là et qui tend à rendre l'environnement direct et indirect du citoyen plus agréable et attractif, à travers l'ensemble des groupes d'habitations, quartiers et artères de la ville des Genêts. Il est de ce fait évident que l'implication directe du citoyen reste très attendue par les pouvoirs publics qui considèrent que l'adhésion de toutes les couches sociales, mouvement associatif, société civile et autres comme un partenariat indéfectible dans la prise en charge d'une part de cette préoccupation commune et dont la réussite reste tributaire de la bonne volonté et de la conjugaison de tous les efforts afin de faire de cette opération de volontariat un tournant dans le quotidien de Tizi-Ouzéen.

«L'amour de cette ville nous interpelle tous, chacun dans son domaine, quartiers, cités, établissements et autres, privés ou étatiques, adultes jeunes et moins jeunes, hommes et femmes, à retrousser les manches pour apporter un plus à notre ville, mobilisons-nous tous ensemble



pour garantir le bien-être et le confort de la population », tel est l'appel du cœur lancé par les responsables de la wilaya.

En effet, il faut rappeler que la ville de Tizi Ouzou a reconquis un tout nouveau visage où la propreté et l'ordre règnent en maîtres partout. Cela, suite à une opération qui eu pour résultat d'évacuer l'ensemble des trottoirs et des rues qui étaient squattées illégalement par des centaines de marchands informels.

Ceux-ci n'avaient épargné aucun coin ou recoin de la ville rendant la vie carrément insupportable. Mais depuis quinze jours, Tizi-Ouzou est devenue une ville belle et propre où il est agréable de flâner. La décision de mettre un terme à l'anarchie qui régnait dans la ville de Tizi-Ouzou a réjoui à l'unanimité la population de Tizi Ouzou. Même les organisations politiques et les associations de la société civile n'ont pas manqué de féliciter les autorités pour cette grande action. La fédération nationale des fils de chouchada, à l'instar de l'ensemble des citoyens de la wilaya de Tizi Ouzou, notamment les habitants du chef-

lieu de wilaya, se réjouit de voir la ville de Tizi-Ouzou en train de retrouver sa splendeur d'autrefois.

L'opération de salubrité initiée par les pouvoirs publics, qui se traduit par le ramassage des ordures ménagères de la voie publique, le démantèlement des baraquements installés illicitement sur les espaces publics ainsi que les étals des traibendistes des trottoirs et les chaussées est à saluer et à encourager. Le bureau de wilaya du Rassemblement national démocratique a aussi souligné qu'il accueille favorablement l'opération de nettoyage de la ville par les autorités de wilaya qui ne cesse de multiplier les efforts pour un développement local clairvoyant afin de redonner à la wilaya son embellie tant rêvée par la population.

Le RND de Tizi Ouzou a lancé un appel à la population pour appuyer cette action et par là-même s'entraider pour le maintien en permanence de la propreté de la ville pour qu'elle redevenue ce qu'elle fut.

L. B.

MAISON DE LA CULTURE «MOULOUD-MAMMERI»

Portes ouvertes sur la police

La maison de la culture « Mouloud-Mammeri » de Tizi-Ouzou abritera dès aujourd'hui des journées portes ouvertes sur la sûreté nationale. L'activité est organisée par la Direction générale de la sûreté nationale et s'étalera sur cinq jours. De gros moyens ont été déployés à l'effet de réussir cette manifestation qui ne manquera pas sans doute de susciter la curiosité de la jeunesse locale laquelle est de plus en plus attirée par les métiers de ce corps.

Le programme de cette manifestation démarrera aujourd'hui à 10 heures avec la cérémonie d'ouverture des journées portes ouvertes suivie du coup d'envoi des leçons d'apprentissage de la conduite au profit des

enfants au niveau du parc de la sûreté nationale. Une visite de tous les stands des expositions est aussi au menu. Dans l'après midi, les organisateurs ont annoncé la tenue de spectacles de démonstration de la part d'unités républicaines de la sûreté.

Dans le même sillage, des conférences ont été prévues comme celle qui sera animée par Merazga Azeddine au sujet des dangers de la toxicomanie et des méthodes à même de s'en prémunir.

Une autre communication sur la prévention contre les accidents de la circulation est au programme pour demain jeudi et elle sera animée par Hirèche Zoubir de la sûreté publique de la wilaya de Tizi-Ouzou. Une troisième conférence sera ani-

mée par Aouicha Rachida sur le rôle de la police de proximité.

Ces festivités verront en outre l'organisation d'un tournoi de football auquel prendront part des équipes des différents quartiers de la ville. Une délégation rendra visite au centre des enfants abandonnés de Boukhalfa. Un gala artistique sera animé à la grande salle de la maison de la culture samedi prochain par une pléiade de chanteurs de la région et, enfin, pour clore ces journées portes ouvertes, une grande cérémonie est programmée au niveau de la salle des fêtes Iyazouren.

Des personnalités de la société civile seront honorées à cette occasion.

L. B.

ORAN, JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA BIODIVERSITÉ

Quatrième édition des « Florales d'Oran »

Placée sous le signe « Vague verte », thème générique de la Journée internationale de la biodiversité, le coup d'envoi de la quatrième édition des « Florales d'Oran » a été donné dimanche au jardin public à Haï Medina Jdida, en présence des autorités locales.

PAR BOUZIANE MEHDI

« Enracinée » en tant que tradition florale printanière, cette fête gagne en maturité et semble atteindre son apothéose avec la participation cette année de 95 exposants entre pépiniéristes, fleuristes, jardiniers, paysagistes, potiers et associations à caractère écologique représentant dix wilayas du pays.

En mobilisant de nombreux professionnels nationaux pour cette édition, les organisateurs ont pour objectif, en plus de « mettre en valeur le patrimoine floral », de constituer un réseau d'associations pour mieux enclencher des plans d'action de protection et de réhabilitation des espaces verts et fleuris.

Les « Florales d'Oran » constituent également une occasion pour les professionnels de vendre des plants, des fleurs, des plantes exotiques et autres produits dérivés tels que les huiles végétales, a sou-



ligné un pépiniériste qui témoigne d'un intérêt grandissant pour l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

Des stands sont réservés également dans cette fête à des objets de décors, des accessoires de jardins et produits artisanaux pour fleurir jardins, balcons et autres.

Cette manifestation a vu la participation des artisans de Touggourt, des fabricants de matériels et outillages de jardinage de Tlemcen, des fleuristes et pépiniéristes de Blida, d'Oran, de Constantine, de Skikda, d'Aïn Témouchent, de Relizane, de Sidi Bel-Abbès, d'Aïn Defla, de Tipasa

et autres associations qui activent dans le domaine de l'environnement, de la décoration et de l'aménagement paysager.

Ce rendez-vous, haut en couleur et en senteurs, sera marqué par une animation culturelle variée au profit des enfants et des parents qui visiteront le jardin public à Haï Medina Jdida. Cette manifestation se poursuivra jusqu'au 30 mai prochain et sera marquée également par le lancement d'un atelier pédagogique destiné aux écoliers pour l'apprentissage du jardinage.

B. M.

CONSTANTINE, 2^E SALON DE L'EMPLOI

32 entreprises publiques et privées présentes



Plus de 32 entreprises publiques et privées, participent depuis dimanche dernier à la 2^e édition du Salon de l'emploi, organisé annuellement par le Centre des carrières de l'université Mentouri de Constantine.

La rencontre qui vise à promouvoir les contacts et les échanges entre l'université, en sa qualité d'établissement formateur et fournisseur de compétences, et les entreprises pourvoyeuses d'emplois et de stages pratiques, a également vu la participation de la direction de wilaya de la petite et

moyenne entreprise et de l'artisanat et des dispositifs de soutien à l'emploi. A l'issue de cette manifestation, un bilan des Curriculum Vitae reçus par les entreprises participantes sera remis au Centre des carrières afin de lui permettre de se faire une idée sur les grandes tendances en matière de demandes d'emploi formulées par les étudiants d'universités, selon les responsables de cette manifestation. Ouvert au mois de novembre 2009 avec la collaboration de l'institut William-Davidson de l'université de Michigan (USA), le Centre des carrières

de l'université Mentouri a pour mission de jeter des passerelles entre le monde du travail et l'université. Cette structure a pour tâche d'aider, notamment, les étudiants à adapter leurs compétences aux besoins et aux exigences du marché de l'emploi, et les entreprises à trouver à l'université les compétences qu'ils recherchent. Parmi les entreprises participantes, dont les responsables se sont dits "complètement acquis" au principe d'osmose avec l'université, figure la société Télédiffusion d'Algérie (TDA) qui participe à ce Salon avec un grand stand. Cette entreprise, dont le travail s'appuie en grande partie sur une technologie de pointe en perpétuel changement, notamment les nouvelles technologies de l'information et de la communication, compte s'ouvrir à fond sur l'université pour la mise à niveau et le renouvellement de son personnel, a indiqué Maâmar Ouati, son responsable des relations extérieures à Constantine. Sur le long terme, la coopération et le partenariat avec l'université et le secteur de l'industrie "peut même aller jusqu'à la mise en place d'un Centre de recherches appliquées", a ajouté M. Ouati. D'une durée de deux jours, ce Salon de l'emploi a connu dès les premiers moments de son ouverture, une grande affluence d'étudiants, a constaté l'APS sur place.

SKIKDA

La ville se prépare à fêter la fraise

La ville de Skikda, comme à chaque printemps, se pare de ses plus beaux atours, pour célébrer le « fruit chéri » de cette région littorale : la fraise. Les membres du comité de préparation de la fête traditionnellement dédiée à ce fruit, prévue sur trois jours à partir de vendredi prochain, ont assuré, dimanche dans un point de presse tenu au centre culturel Aïssat-Ildir, que cet événement « saura honorer comme il se doit la ville qui a vu naître la Rusicade » (variété de fraise locale). En plus d'un « immense » carnaval qui sillonnera les artères principales de la ville de Skikda, plusieurs manifestations devraient donner une dose encore plus « sucrée » à l'événement, comme le concours de « Miss Fraise », celui de la plus belle tarte aux fraises, la meilleure confiture et de nombreux tournois sportifs qui compléteront des galas animés par quelques uns parmi les plus grands artistes de la ville et de différentes régions du pays, comme Salim Skikdi et Fateh Rouana. Plus de 23.000 quintaux de fraises sont attendus, cette année, dans la wilaya de Skikda.

JIJEL

20 écoliers primés dans un concours environnemental

Une vingtaine d'écoliers d'établissements de l'enseignement primaire et des centres spécialisés de l'Action sociale ont reçu dimanche à Jijel des prix à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la biodiversité. Ces jeunes lauréats qui ont participé à une série de concours lancés depuis le 21 mars dernier par le parc national de Taza (PNT), se sont vus remettre des cadeaux pour leurs travaux mettant en exergue la protection et la sauvegarde de l'environnement sous ses différents aspects. La cérémonie, organisée au centre culturel islamique, en présence des responsables du secteur des Forêts, des Affaires religieuses, de l'Action sociale et de la Solidarité, ainsi que les parents des récipiendaires, a été mise à profit pour souligner l'importance de la biodiversité et la nécessité de protéger et sauvegarder la faune et la flore. Pour ce qui concerne le parc de Taza, créé en 1985, il y a été recensé 1.448 espèces faunistiques et floristiques, ainsi que 147 espèces marines dont 6 menacées d'extinction. Cet ensemble qui chevauche à la fois sur la mer et la terre ferme, sur une superficie de 37,2 km², a été reconnu "réserve de biosphère" par l'Unesco en 2004. Cette journée a donné lieu également à d'autres manifestations initiées par le PNT au profit des élèves des établissements scolaires, dans le cadre de la sensibilisation à la protection de l'environnement.

GUELMA

6 réserves naturelles proposés à la classification

Six régions de la wilaya de Guelma viennent d'être proposées pour être classées réserves naturelles, a indiqué, à l'APS, le directeur de l'environnement. M. Saber Khalef a précisé que ses services s'attachent actuellement à réunir les informations nécessaires qui mettent en valeur la richesse biologique de ces sites pour étayer les dossiers de leur classification, soumis aux services concernés du ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement. Trois parmi les sites proposés, en l'occurrence Kheroufa, Ain Safra et El Ghaba, s'étendent sur 3.300 ha dans les montagnes de la Maouna qui culminent à 1.400 mètres d'altitude. Ils renferment de multiples espèces végétales ainsi qu'une grande variété d'animaux sauvages. Les trois autres zones, El Guelta Ezzerga (commune de Hammam Nbails), Ghar Djebel Taya et le lac souterrain de Bir Benosmane (Hammam Debagh) constituent, selon le même responsable, de véritables curiosités aux caractères uniques. Une convention de partenariat a été par ailleurs signée, à l'occasion de la journée mondiale de la biodiversité, entre la direction de l'Environnement et l'université de Guelma en vue de concevoir des programmes communs de recherche et de coopération.

APS

AFFAIRE EPSR/ENPS

Le témoignage du colonel Ahmed Bencherif

Un témoignage précieux de l'ancien commandant en chef du Darak El Watani donne un éclairage sur les tenants et les aboutissants de l'affaire EPSR/ENPS qui dure depuis plus de trente ans.

Depuis un certain temps, la presse nationale se fait l'écho d'une affaire opposant la Sarl Epsr «Entreprise de panneaux de signalisation et revêtement» et l'Enps «Entreprise nationale de panneaux de signalisation» sous tutelle du ministère des Travaux publics, à propos de la propriété de moyens de production et de biens qui auraient appartenu à la Gendarmerie nationale au cours de la décennie 70, à l'époque où j'avais l'insigne honneur de diriger cette institution.

A cette occasion, j'ai eu à relever que la Gendarmerie nationale est citée de manière récurrente dans l'argumentaire de la Direction générale de l'Enps dans le but évident d'influer sur le cours de la justice en utilisant toute la notoriété et le respect dus à cette prestigieuse institution à laquelle je demeure profondément attaché.

Si je me suis imposé le silence et la réserve depuis près de 30 ans à ce jour, c'est d'abord par respect pour les institutions de mon pays. C'est ensuite pour ne pas entraver, ni tenter d'influer sur le cours de la justice, mais le caractère tendancieux des affirmations et la gravité des insinuations de la Direction générale de l'Enps m'obligent à ce stade à intervenir et à apporter mon témoignage ainsi que les éclaircissements indispensables à propos des deux points suivants:

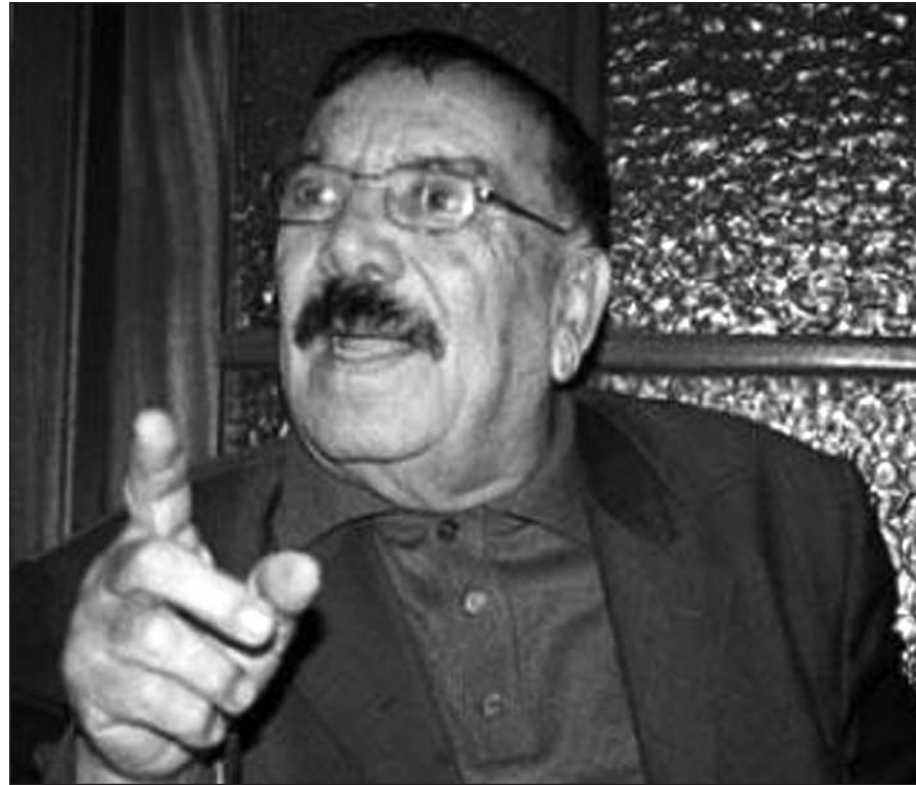
1) Il n'y a jamais eu d'entreprise créée par la Gendarmerie nationale: 4 ans sous la dénomination: «Darak El Watani ex-Van Rossem» ni sous la dénomination: «Epsr Darak El Watani ex-Van Rossem».

Pour les besoins de la réalisation de l'opération d'immatriculation des véhicules confiée à la Gendarmerie nationale en vertu du décret n°72-103 du 07 juin 1972, la Gendarmerie nationale a sollicité et obtenu, en septembre 1974, l'accord du ministère de l'Industrie et de l'Energie pour la prise du local qui a été loué par l'APC de Chéraga aux Etablissements Van Rossem en 1964, situé au 43 rue Souidani Boudjemaâ à Chéraga. Ces locaux étaient abandonnés par les époux Van Rossem, après avoir laissé une dette fiscale importante à l'Algérie.

Le 03 mai 1975, un arrêté du wali d'Alger n°65/DAGRAL/SDEIL, constatant la vacance des Etablissements Van Rossem, affecta ce local au 43 rue Souidani Boudjemaâ Chéraga, au ministère de la Défense nationale pour être mis à la disposition de la Gendarmerie nationale pour l'opération, immatriculation véhicule.

Suite à la déclaration de vacance, les services des impôts de Chéraga ont établi un rapport de vérification qui atteste que «la situation lamentable des Etablissements Van Rossem est le résultat de manœuvres frauduleuses des époux Van Rossem en fuite à l'étranger, malgré l'interdiction expresse qui leur avait été faite de ne pas quitter l'Algérie». Le 23 octobre 1975, la recette des impôts de Chéraga avait opéré une saisie conservatoire du matériel de Van Rossem estimé à près de sept millions de centimes, et évalué la dette fiscale à plus de 622 millions de centimes.

A l'achèvement de l'opération «imma-



trication des véhicules» opération nécessairement momentanée, le local des Etablissements Van Rossem, sis au 43 rue Souidani Boudjemaâ a été libéré par la Gendarmerie nationale, et dûment restitué à l'autorité civile compétente qui l'a mis à la disposition du ministère des Postes et Télécommunications (PTT) par un arrêté du chef de la daïra de Chéraga n°869 du 19 mai 1980.

Dans le cadre de la reconversion des anciens moudjahidine, toutes les facilités leur ont été accordées pour créer des unités de production. A ce titre, Monsieur Ould El Hocine Chérif a bénéficié d'un prêt financier, de l'octroi d'un terrain par l'APC de Chéraga et d'un permis de construire du Comedor, organisme dépendant de la Présidence de la République.

L'Epsr, entité privée, créée en 1975, dont le siège social se situe dans un unique et seul endroit en l'occurrence le 16, route d'Ouled Fayet à Chéraga, ayant pour gérant Monsieur Ould El Hocine Mohamed Chérif, a été le fournisseur de la Gendarmerie nationale, du ministère de la Défense nationale, du ministère des Travaux publics, et des APC, dans le cadre des marchés conclus conformément au Code des marchés publics en vigueur.

Toutes confusions et amalgames entretenus à ce sujet entre la Sarl Epsr et les Etablissements Ex-Van Rossem sont une ineptie juridique.

Van Rossem n'est pas un colon, il est venu en Algérie après l'indépendance, son entreprise n'a jamais été nationalisée.

2) La Gendarmerie nationale n'a jamais demandé à l'APC de Chéraga l'attribution d'un terrain d'assiette pour l'activité d'une entreprise économique, indûment dénommée «Darak El Watani Ex-Van Rossem».

Par ailleurs, Monsieur Ould El Hocine Mohamed, gérant de la Sarl Epsr a été arrêté en 1980 et poursuivi pour «atteinte à la sûreté de l'Etat». L'Epsr a été mise sous protection de l'Etat qui a nommé un commissaire du gouvernement pour la gérer provisoirement, en attendant la décision de justice. Après cinq années de prison, le gérant de la Sarl Epsr bénéficie

d'un non-lieu, mais la Sarl Epsr sera transférée de nouveau par arrêté interministériel en 1987 au ministère des Travaux publics pour être gérée successivement par deux entreprises publiques: la Sntp puis par l'Enps, toutes deux sous tutelle du ministère des Travaux publics.

D'autant plus que le 14/07/1981, le procureur militaire de Blida avait lancé une commission rogatoire au ministère de la Défense nationale concernant l'affaire Ould El Hocine et son entreprise Sarl Epsr. La réponse du service des finances du ministère de la Défense nationale, par rapport n°0047/1981 du 23/07/1981, affirme que: «Les contrats passés entre le Darak El Watani d'une part, et l'Epsr sous la direction de Monsieur Ould El Hocine d'autre part, ont été conclus selon la formule de gré à gré et conformément aux dispositions du Code des marchés publics».

Et même le ministère des Travaux publics avait certifié par attestation n°002209 du 16/12/1976, que la Sarl Epsr est liée au ministère des Travaux publics par une Convention nationale n°1062 du 12/11/1975 pour fabrication de panneaux de signalisation routière.

Le Centre national du registre du commerce, après une recherche approfondie, répond dans sa lettre n°1455 du 03 juillet 2004, qu'une entreprise dénommée «Darak El Watani ex-Van Rossem» est inexistante et non inscrite au registre de commerce ni à l'adresse 43 rue Souidani Boudjemaâ, ni à travers le territoire algérien.

Le receveur des impôts de Chéraga certifie le 06 juin 1989, que la Sarl Van Rossem à Chéraga, sise au 43 rue Souidani Boudjemaâ, a fait l'objet d'un procès-verbal de saisie conservatoire en date du 23 octobre 1975, pour un montant d'une dette fiscale à payer de 6.220.971,49DA.

Le général Mustapha Cheloufi, ex-secrétaire général du ministère de la Défense nationale et ancien commandant du Darak El Watani, atteste que M.Ould El Hocine Mohamed, ancien Moudjahid, ancien officier de l'ALN, n'a jamais fait partie des effectifs de la Gendarmerie

nationale et que la société Sarl Epsr sise au 16 route d'Ouled Fayet, n'a jamais fait partie du patrimoine de la Gendarmerie nationale.

En apportant ces précisions que je considère comme extrêmement importantes, je souhaiterais, et c'est là mon seul souci, contribuer:

D'une part, à faire cesser définitivement les confusions entretenues autour des missions et de la raison d'être de la Gendarmerie nationale.

D'autre part, à l'émergence de la vérité dans cette affaire, ainsi qu'à la concrétisation de l'idée de justice.

Aussi, je saisis cette occasion pour faire appel aux plus hautes autorités du pays qui sont très au fait de cet épisode malheureux de l'histoire de notre pays, afin qu'elles fassent cesser définitivement toutes ces souffrances et ces injustices, à un ancien Moudjahid-Maquisard, ancien diplomate et cadre supérieur de la nation.

Dans le cas de Monsieur Ould El Hocine, il suffirait de faire exécuter les décisions de justice et arrêts définitifs de la Cour suprême de restitution de son entreprise la Sarl Epsr et d'ordonner que l'on cesse toutes les manœuvres dilatoires qui tendent à entretenir l'illusion que son affaire est toujours pendante. En résumé: Il n'y a jamais eu d'entreprise commerciale créée par la Gendarmerie nationale;

La Gendarmerie nationale n'a jamais demandé à l'APC de Chéraga l'attribution d'un terrain d'assiette pour l'activité d'une entreprise économique indûment dénommée «Darak El Watani Ex-Van Rossem»;

La société Epsr, a toujours été sise au 16, Route d'Ouled Fayet, Chéraga, depuis sa création par son Gérant, Monsieur Ould El Hocine.

4) La Sarl Epsr n'a jamais fait partie du patrimoine de la Gendarmerie nationale. M.Ould El Hocine Mohamed, ancien Moudjahid, ancien officier de l'ALN n'a jamais fait partie des effectifs de la Gendarmerie nationale.

Aussi s'agissant de la Gendarmerie nationale, une institution qui m'est très chère, il est impérieux d'intervenir pour interdire à quiconque de s'exprimer en son nom et déposer plainte pour diffamation et faux, usage de faux contre les Directeurs successifs de l'Enps.

J'ajoute enfin que je me mets à la disposition de l'institution judiciaire pour apporter mon témoignage susceptible de restaurer la vérité et mettre définitivement un terme à la diffusion, par voie de presse, d'allégations mensongères, à la limite diffamatoires, de la part de l'Enps qui ne font que vouloir tromper la justice.

En effet, un valeureux officier de l'ALN, ancien diplomate, mon compagnon de la Wilaya IV, le Moudjahid Monsieur Ould El Hocine Chérif subit les manœuvres surnoises de fourbes qui croient que je ne connais pas leurs desseins machiavéliques. Pourtant, la justice fut rendue, et par la plus haute institution judiciaire d'Algérie: la Cour suprême qui a statué en sa faveur. Qui peut s'opposer, freiner, bloquer des Arrêts de la Cour suprême dans une farce qui dure depuis un quart de siècle?

Un quart de siècle, Barakat!

Ahmed Bencherif

PROCHE-ORIENT

BENYAMIN NETANYAHU DÉSAVOUE OBAMA

Dans un discours prononcé lundi 23 mai à Washington, lors du congrès annuel du principal lobby pro-Israël aux Etats-Unis, l'American Israel Public Affairs Committee (Aipac), le Premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou a assuré : "[La paix] doit garantir la sécurité à Israël et donc Israël ne peut retourner aux frontières indéfendables de 1967", alors que le président américain Barack Obama s'était prononcé, dimanche, pour un Etat palestinien sur la base d'une révision des frontières issues de la guerre des Six-Jours.

M. Nétanyahou doit s'adresser mardi au Congrès américain. "Je vais présenter une vision pour une paix israélo-palestinienne sécurisée", a-t-il précisé devant l'Aipac. Malgré le récent désaccord public entre les deux hommes, rapporte le Monde, il a ajouté que M. Obama faisait preuve d'un engagement "de fer" quant à la sécurité d'Israël et a remercié le président américain pour le financement du système avancé d'interception de missiles israéliens.

Plusieurs protestataires ont interrompu le discours du chef du gouvernement israélien, estimant "inacceptable" la négation de la situation des Palestiniens. Mais leurs voix ont été rapidement couvertes par les acclamations de l'assistance, tandis que les manifestants étaient conduits hors du bâtiment par les services de sécurité.

M. Nétanyahou a de nouveau demandé aux Palestiniens de reconnaître Israël comme un Etat juif. Ces derniers considèrent que cela reviendrait à renoncer au droit au retour des réfugiés palestiniens. Le premier ministre israélien peut com-



ter sur le soutien des membres du Congrès américain, où les élus qui prennent la défense des Palestiniens sont peu nombreux.

Rejet sec

L'Aipac, qui revendique quelque 100.000 membres, constitue le principal groupe d'influence pro-israélien aux Etats-Unis. Son forum annuel est un événement politique de premier plan, auquel se pressent les dirigeants des deux principaux partis américains, mais aussi des responsables israéliens. Le jour de son arrivée dans la capitale américaine, le 20 mai, M. Nétanyahou avait sèchement rejeté l'avis du président américain, qui s'était prononcé pour l'établissement d'un Etat palestinien sur la base révisée des frontières de 1967. Dans une mise en scène sans précédent, M. Nétanyahou n'avait pas hésité à faire la leçon à Barack Obama devant des journalistes médusés, en plein Bureau ovale.

Dimanche, devant l'Aipac, Barack Obama avait persisté et signé, expliquant

sa position et évoquant la mauvaise interprétation de ses propos. Dans la foulée, Benjamin Nétanyahou s'est dit enclin à coopérer avec le président américain "pour renouveler les négociations de paix".

Pas de proclamation unilatérale par les Palestiniens

Les Palestiniens ne proclameront pas unilatéralement un Etat indépendant, a déclaré un haut responsable du Fatah, Azzam Al-Ahmad, lors d'une visite à Moscou. Face au blocage des pourparlers avec Israël, les Palestiniens se préparent à demander aux Nations unies de reconnaître un Etat palestinien sur les frontières de 1967. Selon Azzam Al-Ahmad, la Russie – membre avec l'Union européenne, les Etats-Unis et l'ONU du Quartet pour le Proche-Orient – voit d'ailleurs d'un bon œil cette initiative. "Le ministre des affaires étrangères russe, Sergueï Lavrov, a confirmé le soutien de la Russie à ce processus lors de notre rencontre", a-t-il déclaré.

RI / Le monde

VOLCAN ISLANDAIS

DEUX CENT CINQUANTE-DEUX VOLS ANNULÉS

Deux cent cinquante-deux vols ont été annulés hier à cause du passage du nuage de cendres provoqué par l'éruption du volcan islandais Grimsvötn sur l'Écosse et le nord de l'Irlande, a annoncé Eurocontrol. L'activité du volcan a toutefois diminué, permettant la réouverture des aéroports internationaux en Islande.

Des milliers de passagers étaient ainsi bloqués hier matin en Écosse alors que plusieurs compagnies aériennes, dont British Airways, KLM, Aer Lingus et Easyjet, ont interrompu leurs vols. Le président américain Barack Obama a, pour sa part, avancé son vol, initialement prévu mardi, d'Irlande vers Londres et a atterri lundi soir dans la capitale britannique, où il effectue une visite officielle jusqu'à jeudi. L'autorité britannique de régulation du trafic aérien NATS (National Air Traffic



Services) a précisé, dans un bulletin tôt mardi matin, que le nuage de cendres du volcan islandais devait traverser l'Écosse entre 8 et 14 heures (heure de Paris) mardi. Les aéroports de Glasgow et d'Édimbourg ont été affectés dans la nuit et devaient être

suis de ceux d'Aberdeen et Inverness. En dehors de l'Écosse, les aéroports du Royaume-Uni fonctionnaient normalement, selon le bulletin. L'organisation européenne de la sécurité aérienne Eurocontrol a cependant fait savoir qu'aucune fermeture de l'espace aérien n'était "attendue" lundi et mardi hors Islande, même si le nuage de cendres devrait bien "affecter" une partie du ciel européen. Après l'Europe du Nord, le nuage pourrait se diriger vers l'espace aérien français et le nord de l'Espagne jeudi "si les émissions volcaniques se poursuivent avec la même intensité", a pour sa part averti Eurocontrol. Le volcan le plus actif d'Islande connaît depuis samedi son plus violent début d'éruption en un siècle au moins, avec un panache de fumée qui s'est élevée jusqu'à une vingtaine de kilomètres dans les premières heures.

AFGHANISTAN

10 morts dans l'explosion d'une mine artisanale

Dix ouvriers afghans ont péri et 30 blessés mardi dans la province méridionale afghane de Kandahar dans l'explosion d'une mine artisanale au passage du camion qui les transportait, a annoncé le directeur provincial de la Santé. "Dix morts et 30 blessés ont été hospitalisés", a expliqué Abdul Qayoum Pukhla. Le camion transportait des ouvriers d'un chantier routier quand il a roulé sur une mine artisanale, a-t-il précisé.

KOWEÏT

Les ambassadeurs du Koweït et d'Iran devaient rejoindre hier leurs postes

Les ambassadeurs du Koweït et d'Iran devaient rejoindre hier leurs postes respectifs à Téhéran et Koweït après une "amélioration" des relations entre les deux pays, a indiqué un journal koweïtien. Le Koweït avait rappelé son ambassadeur, Majidi al-Dhafiri, en mars après qu'un tribunal koweïtien eut condamné à mort deux Iraniens et un Koweïtien à la perpétuité sous l'accusation d'espionnage au profit de l'Iran. Le nouvel ambassadeur iranien, Rohallah Qahramani, est arrivé lundi dans la capitale koweïtienne, selon le journal. Ce développement positif intervient après une visite la semaine dernière au Koweït du ministre iranien des Affaires étrangères Ali Akbar Salehi au terme de laquelle il avait annoncé la décision des deux pays du retour de leurs ambassadeurs respectifs.

SOUDAN

La paix achoppe à Abyei

La prise de la ville par les forces du Nord risque de relancer la guerre au Soudan. La ville d'Abyei, à la lisière du Nord et du Sud-Soudan, était la proie, hier, des flammes et des pillages de bandes armées, a rapporté le journal Libération. Depuis samedi, l'armée gouvernementale de Khartoum occupe cette localité réclamée par les deux entités, qui forment actuellement le Soudan et sont destinées à se séparer le 9 juillet, date prévue de la proclamation de l'indépendance du Sud-Soudan. A mesure que cette échéance approche, les probabilités d'une reprise de la guerre entre le Nord et le Sud ne font que croître. Abyei se situe exactement sur la ligne de fracture du Nord et du Sud, concentrant tous les problèmes ou presque. Riche en pétrole mais aussi en eau, la région est convoitée par les deux capitales rivales, Khartoum et Juba, mais aussi par leurs clients locaux, les Misseriyas et les Dinkas Ngok. A tel point que l'accord de paix de 2005, qui a mis fin à vingt-deux ans de guerre civile entre Nord et Sud, prévoyait un statut spécifique et confiait l'épineuse question du rattachement de cette enclave au Nord ou au Sud à une commission ad hoc. La commission en question n'a jamais réussi à dégager un consensus. Khartoum, soumis à une pression diplomatique intense à la fin 2010, a dû accepter la sécession du Sud. Mais le régime du président Omar al-Bécher, devenu un paria international depuis son inculpation par la Cour pénale internationale pour «génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre» au Darfour, n'a pas dit son dernier mot. Il peut être tenté, à travers la question d'Abyei, de monnayer chèrement un pouvoir de nuisance qui reste important.

L'ASTHME DE L'ENFANT

Une maladie chronique à ne pas négliger

L'asthme est une maladie fréquente chez l'enfant, qui se manifeste le plus souvent par des épisodes de gêne respiratoire accompagnée de sifflements. C'est un état dans lequel les bronches sont hypersensibles. Un enfant asthmatique ne prenant pas de traitement adapté sera gêné dans sa vie quotidienne, sera limité dans ses activités sportives et risque de nombreuses absences à l'école.

PAR OURIDA AIT ALI

Dans certaines circonstances, qui sont spécifiques à chaque asthmatique (contact avec un animal ou d'autres allergènes, un polluant, lors d'un effort, ou d'un rhume... ou plusieurs à la fois), les bronches réagissent par une inflammation et par un spasme (la bronchoconstriction). Les bronches sont enflammées, la muqueuse — l'intérieur des bronches — est épaisse et fabrique plus de glaires. Lorsque la gêne est fré-



quente ou quand les crises sont graves, cette inflammation persiste entre les crises, même quand l'enfant se sent bien. Cette maladie se manifeste par des crises de dyspnée (difficulté à respirer) signa-

lées par une respiration sifflante. Selon des études récentes, l'asthme de l'enfant est en constante augmentation depuis quelques années et semble, d'autre part, plus sévère que par le passé. Il touche-

rait environ 10 à 12 % de la population infantile totale. L'asthme est susceptible d'atteindre les enfants de tous les âges, même le nourrisson avant 12 mois, période au cours de laquelle il est particulièrement difficile de poser le diagnostic d'asthme. Cette pathologie est multifactorielle où interviennent, à des degrés divers, une prédisposition génétique, des facteurs environnementaux et des facteurs intrinsèques.

Chez les individus possédant une successibilité génétique, l'exposition à divers facteurs extérieurs (inducteurs) conduit à la sensibilisation progressive des voies aériennes, à une inflammation chronique et au développement d'une hyperréactivité. Une fois la sensibilisation développée, il suffira d'une exposition minime au même facteur ou à un facteur irritant dépourvu de pouvoir sensibilisant (incitateur) pour exacerber momentanément l'inflammation et conduire à une obstruction bronchique aiguë.

Dès que des signes respiratoires se répètent, quels que soient ces signes, il faut évoquer un asthme. Mais d'autres pathologies, beaucoup plus rares, peuvent s'exprimer par ces signes : ce sont les faux asthmes. Un bilan simple est donc toujours nécessaire. La clinique peut déjà fortement orienter vers le diagnostic d'asthme.

O.A.A.

ACTIVITÉ PHYSIQUE

Un enfant asthmatique peut et doit faire du sport

C'est vrai, l'enfant asthmatique ira mieux s'il fait du sport. Surtout ne l'en privez pas, au contraire, poussez-le à pratiquer le sport de son choix.



Le sport, très bénéfique pour un asthmatique :

Si le sport est bon pour la santé d'une façon générale, pour l'enfant asthmatique, il est encore plus bénéfique. D'ailleurs, de nombreux sportifs de haut niveau sont asthmatiques et même médaillés d'or aux jeux Olympiques. L'enfant asthmatique correctement traité et qui prend régulièrement son traitement mène une vie normale, comme celle de tous ses copains, dont beaucoup font du sport. Une seule exception toutefois, la plongée sous-marine avec bouteilles est formellement interdite.

Ne pas lui interdire de faire du sport : Un enfant asthmatique qui ne fait pas de sport peut avoir une crise d'asthme ou être essouffé pour un petit effort. Dans ce cas, beaucoup de bons parents conseillent alors logiquement à leur cher bambin de ne pas faire trop d'effort. En réalité, ces bons parents sont mal informés. Au contraire, en faisant régulièrement du sport, l'enfant asthmatique apprendra à faire des efforts soutenus sans aucun problème. Pour de nombreux enfants, le sport pratiqué régulièrement améliore l'asthme, ce qui a pour effet la diminution de prise de médicaments.

Le sport a de nombreux effets bénéfiques : l'enfant, contrôlant mieux sa respiration (les muscles qui servent à respirer), respire ainsi mieux et plus efficacement. De plus, faire du sport permet de limiter le surpoids et de se sentir mieux dans sa peau. Si une crise d'asthme se produit pendant l'effort, c'est que l'asthme est mal traité. Il faut donc consulter son médecin.

Privilégier l'échauffement :

Parfois, pour les enfants comme pour les adultes, l'asthme survient après 5 à 10 minutes d'effort. Cette forme d'asthme est appelée asthme d'effort ou asthme post-exercice. Pour l'éviter, il suffit de s'échauffer assez longtemps avant l'effort et de prendre un médicament anti-asthmatique en inhalation (qu'on appelle un bronchodilatateur), évidemment prescrit par votre médecin. C'est pour cette raison qu'il faut le conserver en permanence dans sa poche pendant l'entraînement. Enfin, éviter de faire du sport dehors quand il fait froid et sec. Ces conditions climatiques sont favorables à la survenue d'une crise. Le jogging ou le cyclisme en plein hiver ne sont pas conseillés à l'asthmatique, préférez-leur les sports en salle.

Certains sportifs qui n'ont pas d'asthme prennent des médicaments antiasthmatiques par inhalation. Attention, non seulement cela est considéré comme du dopage, donc interdit, mais de surcroît il n'est pas sûr que cela ait une quelconque efficacité pour les non-asthmatiques !

Source Doctissimo

DOCTEUR LARBI MARICHE, PÉDIATRE, AU MIDI LIBRE

«Un asthme non traité ou mal traité expose à des complications»

Dans cet entretien que nous a accordé le docteur Larbi Mariche, spécialiste en pédiatrie, il nous explique avec des termes vulgarisés ce qu'est l'asthme de l'enfant. Il nous parle également du traitement de cette pathologie, comment la prévenir et de la conduite à tenir devant un enfant asthmatique. Suivons le docteur Mariche.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR OURIDA AIT ALI

Qu'est-ce que l'asthme ?

Dr L. Mariche : L'asthme représente la maladie chronique de l'enfant la plus fréquente, touchant 7 à 12% de la population pédiatrique et près de 200 millions de personnes dans le monde.

L'asthme s'accompagne par des épisodes de gêne respiratoire accompagnée de sifflements liés aux trois composantes de la maladie : spasme ou broncho-constriction bronchique, inflammation et œdème de la paroi-hypersécrétion de mucus.

Quelle est l'origine de cette maladie ?

L'asthme est une maladie multifactorielle. Elle peut être héréditaire, d'origine infectieuse ou même due à l'environnement (pollution). Mais quand il existe un terrain allergique, le risque augmente.

Le fait d'habiter dans un petit espace peut-il avoir des conséquences ?

Effectivement, la promiscuité, les mauvaises conditions de l'habitat (humidité, moisissures...) sont des facteurs aggravants de la maladie.

Quels sont les médicaments de l'asthme ?

Les médicaments de la crise représentent essentiellement par les bêta2 mimétiques ou médicaments bleus en aérosols doseurs pressurisés

Y a-t-il des traitements de fond ou préventifs ?

Les médicaments préventifs ou traitements de fond représentés par les anti-inflammatoires ou corticoïdes inhalés et par d'autres classes thérapeutiques comme les anti-leucotriènes et les antiIgE. Toute prescription d'aérosols doseurs chez l'enfant avant l'âge de 8-10 ans nécessite l'adjonc-

tion d'une chambre d'inhalation pour permettre une efficacité optimale du traitement.

Comment se soigne cette maladie à long terme ?

- Prévenir les crises en diminuant la fréquence et la gravité des crises de plusieurs façons :
- Faire face à ses facteurs déclenchants ou mieux les éviter lorsque c'est possible
- Prendre régulièrement son traitement de fond lorsqu'il a été prescrit par son médecin traitant :
- Avoir une bonne connaissance de sa maladie et ses traitements ; c'est la tâche des écoles de l'asthme :
- Surveiller son asthme par mesure de son souffle ou de bitempiroaire de pointe DEP par un débitmètre ou peakflowmeter en anglais.

A partir de quel âge l'enfant asthmatique peut faire sa première crise ?

Y a pas d'âge précis pour le début d'asthme ; il faut savoir qu'il peut se

manifester très tôt ou un peu tard.

Qu'est-ce qui détermine qu'il s'agit d'une crise d'asthme ?

La crise d'asthme peut se manifester par plusieurs signes allant d'une simple toux persistante et gênante à l'état de mal asthmatique.

Peut-il y avoir un lien entre une allergie respiratoire, cutanée et alimentaire ?

Leur point commun s'est le terrain atopique. On peut trouver chez le même individu une ou plusieurs manifestations allergiques (cutanée, respiratoire, oculaire, médicamenteuse...)

Un enfant issu de parents fumeurs peut-il contracter l'asthme ?

Le tabagisme des parents est un facteur aggravant de la maladie (les parents fument, les enfants toussent.)

La maladie bien prise en charge peut-elle disparaître ?

On ne guérit pas l'asthme, on l'améliore, on le stabilise car les périodes d'accalmie peuvent durer des années sans parler de guérison (on naît et on meurt asthmatique)

Peut-elle avoir des complications ?

Oui, une maladie non diagnostiquée, non traitée ou mal traitée expose à

Quelles sont les mesures à prendre devant un enfant asthmatique ?

Faire le diagnostic précocement, 3 épisodes de bronchiolite avant l'âge de 2 ans signifie ASTHME DU NOURRISSON. Faire un bilan minimal pour éliminer les faux asthmes (mucoviscidose, anomalies des arcs aortiques, reflux gastro oesophagien...) commencer le traitement adéquat en fonction du stade évolutif de la maladie (selon les recommandations internationales).

O. A. A.

ANIMAUX

Que faire face aux allergies ?

Près de 2,5 % de la population présentent une allergie aux animaux domestiques. Les chats sont les animaux les plus souvent en cause. Mais les coupables peuvent être nombreux : chiens, lapins, cochons d'Inde, rats, oiseaux, animaux de ferme et même nourriture pour poissons. Les enfants sont le plus souvent touchés. L'allergie n'est pas immédiate, mais peut apparaître plusieurs mois ou années après l'arrivée de l'animal dans le foyer. Quels sont les risques et comment les limiter ?



Les chats : premiers responsables

Vous aimez les chats mais en leur présence, vos yeux se mettent à pleurer et votre nez à couler... L'allergie vous empêche d'accueillir un félin dans votre maison... Quelques minutes après l'exposition, la personne peut être victime d'un écoulement nasal, des yeux rouges, de toux, d'un essoufflement, de crise d'asthme, d'urticaire voire parfois d'un œdème de Quincke. Mais sachez qu'il n'est pas nécessaire de toucher directement l'animal pour être victime des premiers symptômes. Le contact avec la substance allergisante peut se faire via des vêtements, des coussins, les lits, etc. Les allergies peuvent persister longtemps après le départ de l'animal.

ASTHME

Attention aux blattes !

Ces insectes qui apprécient la nuit, la chaleur et l'humidité sont responsables d'un nombre croissant d'allergies respiratoires. Les principales manifestations sont des rhinites et des crises d'asthme.

L'allergie aux blattes :

- 4 à 5% de la population générale sont sensibles à l'insecte ;
- 10 à 20% des asthmatiques sont allergiques à la blatte. Cette sensibilité est souvent liée à l'allergie à d'autres agents : acariens, pollens, poils d'animaux ;
- Un certain nombre de

sujets ne sont sensibles qu'à la blatte ;

- L'allergie provoque des rhinites claires avec éternuements et des troubles respiratoires allant jusqu'à la crise d'asthme ;

- Les tests cutanés permettent de faire le diagnostic ;

- La prévention de l'allergie est possible et très souhaitable ;

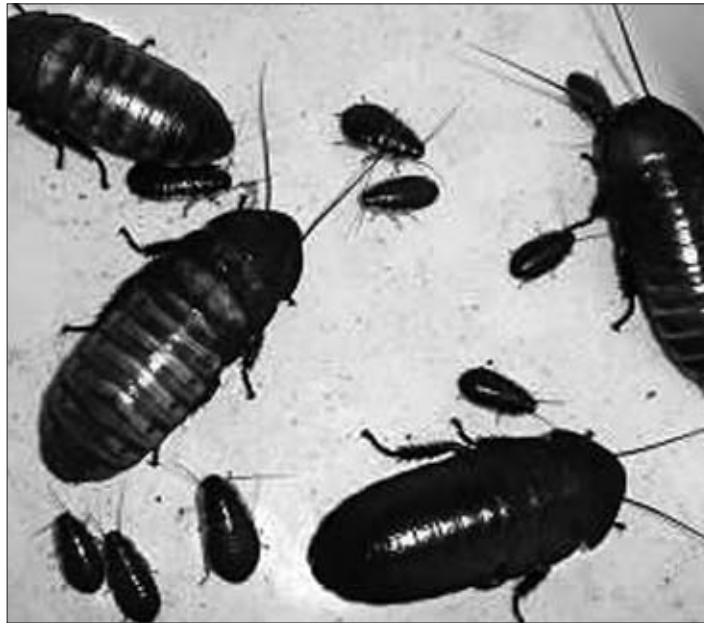
- L'hygiène des locaux et leur isolation, la mise à l'abri des aliments n'empêchent pas toujours la prolifération des insectes.

Où trouve-t-on les blattes ?

L'insecte recherche la chaleur et l'humidité. Il a besoin de beaucoup d'eau. On le trouve donc derrière les meubles, dans les moteurs de machines, les buanderies et les caves.

La cuisine reste cependant l'endroit préféré des blattes.

Les éléments allergisants, débris, déjections de l'insecte sont véhiculés par des poussières que le sujet sensible respire.



5e SALON DES ARTS
PLASTIQUES À TÉBESSAPlus de 100
toiles exposées

Plus de cent toiles de peinture sont exposées dans le hall du palais de la culture de Tébessa dans le cadre du 5e salon des arts plastiques ouvert lundi dans cette ville. Cette manifestation culturelle de quatre jours, inaugurée par les autorités de la wilaya, regroupe les œuvres d'une trentaine d'artistes professionnels et amateurs, représentant 18 wilayas du pays, issus pour la plupart des différentes écoles algériennes des beaux-arts. Plusieurs noms connus sur la scène nationale, tels que Lazhar Rahal, Chaabane Rezaïguia et Mounira Bouras participent à ce salon, aux côtés de trois sculpteurs sur bois et sur marbre, invités par les organisateurs du salon. Les œuvres exposées, réalisées à la peinture à l'eau, à l'huile et à l'aquarelle font la part belle aux paysages, ainsi qu'aux sites historiques et naturels, suscitant l'admiration des nombreux visiteurs présents dès l'ouverture de la manifestation. Le commissaire de ce salon, M. Messaoud Abdessemed, a affirmé que les organisateurs de cette édition qui "regroupe de plus en plus d'artistes talentueux" ambitionnent de conférer une "dimension méditerranéenne" à cet événement annuel. Les participants à ce salon, organisé par la direction de la culture, auront droit à un circuit touristique à travers les sites archéologiques et historiques de la wilaya. Des conférences sur les arts plastiques sont programmées, en marge du salon, animées par des artistes professionnels.

APRÈS «HARRY POTTER»

«Merlin», une
nouvelle saga fantastique

Avec la sortie de Harry Potter et les reliques de la mort - partie 2, c'est toute la saga Harry Potter qui prend fin. La Warner Bros perd ainsi sa plus importante franchise, qu'elle va tenter de remplacer avec l'adaptation de la saga fantastique : The Lost Years Of Merlin. Le studio a en effet demandé à Ed Whitworth (un scénariste de l'Harpo Production d'Oprah Winfrey) d'écrire une adaptation aux livres de T. A. Barron. Avec douze romans (seuls les 5 premiers sont sortis à ce jour), les studios pourraient ainsi s'assurer une succession rentable.

Le long-métrage reviendra sur les origines du célèbre parrain magicien du roi Arthur : un jeune garçon abandonné sur les bords de mer, de l'ancien Pays de Galles. Laisse pour mort, le petit n'a aucun souvenir, pas de nom ni de maison. Mais, c'est sa détermination à connaître son identité et à apprendre la vérité sur ses pouvoirs mystérieux, qui le conduit sur une terre étrange et enchanté.

APS

LE CHAABI

UN GENRE MUSICAL
À SAUVER DU GHETTO

Le Chaâbi "se meurt, se fane, il faut le sortir du ghetto", tonne Omar Smaili, qui est venu à ce genre musical prisé dans l'Algérois comme d'autres se découvrent une passion pour le théâtre, le football ou la politique dans ces années de grandes espérances, au lendemain de l'indépendance de l'Algérie.

Omar Smaili, qui a appris le chaâbi au Conservatoire municipal d'Alger sous la direction d'El Hadj M'hamed El Anka, le "maître" incontesté du genre, celui qui a inventé le mandole (une mandoline à laquelle il a ajouté un bras de guitare), est bien triste aujourd'hui. "Le chaâbi est marginalisé, il est devenu hôte parmi les hôtes du monde musical d'aujourd'hui", en Algérie. Pour ce "cheikh" qui a fait ses classes au Conservatoire d'Alger avec d'autres noms bien connus de ce genre musical, comme Kamel Bourdib, Mehdi Tamache, Derouiche Abdeslam, Kamel Ferdjallah, Ali Maaskri ou Abdelkader Chercham, "il faut sauver le chaâbi de la décrépitude". Sa plainte sur la décadence actuelle, selon lui, du chaâbi résonne étrangement dans ces fraîches ruelles de la Casbah d'Alger, d'où partait dans les années 40-50, durant les longues nuits d'hiver, le rugueux brouhaha qui se dégageait alors du café des "F'nardjia" (le café où se rassemblaient les allumeurs de lampadaires, avec leurs longs briquets à gaz, ndlr). La casbah et le chaâbi, c'est comme deux entités à jamais liées par le sort et l'histoire. "Regarde ce qu'il en est advenu : le chaâbi ne passe même pas à la télévision, sinon à des heures indues. Les DJ sont mieux considérés qu'un cheikh aujourd'hui", laisse tomber Omar. Pourtant, dans les années de gloire du chaâbi, El Hadj El Anka, le Maître, trônait comme un seigneur au café Malakoff, et c'est toute la Casbah qui en resplendissait, qui exhalait les enseignements prodigieux de poèmes écrits au milieu du XVe et XVIIe siècles au Maghreb central, de Meknes à Fès, Tlemcen et Mostaganem, avec les Benkhrouf, Kaddour Al Alami ou Al Masmoudi. Aujourd'hui, "il ne reste que les souvenirs, ceux des fameux débats sur la musique andalouse, le chaâbi, le gharnati ou le malouf, au détour de Zenket



Echitane (Rue du Diable), dans la Haute Casbah", affirme d'un air entendu un vieil Algérois. "Le chaâbi, c'est comme la Casbah, son berceau : il tombe en ruine, K'cida par K'cida, comme qui dirait pierre par pierre", ajoute-t-il. Là haut, à la Casbah, pourtant, les vieilles maisons blanchies à la chaux et aux balcons qu'on dirait arc-boutés sur la rade d'Alger restent, pour celles qui ont été restaurées, les témoins encore vivants d'une époque où le chaâbi faisait lui aussi sa propre guerre contre le "charleston", le "rock and roll" ou "le twist" des colons, et, bien avant, du temps de Cheikh El Afrit, du Ragtime venu de la lointaine Louisiane. "El Kasbah (La casbah), c'est ça, ya kho : le chaâbi chaque soir te rappelle tes origines, ta culture, ton histoire, calmer ton mal de vivre et ta soif d'horizons lointains", affirme encore le vieil homme. "C'était en 1967, l'année où je suis entré au Conservatoire d'Alger. J'avais alors 17 ans, et je voulais devenir un Cheikh (maître) du chaâbi. Grâce à El Hadj El Anka, j'ai appris beaucoup de choses. Pas seulement la musique, les finesses du chaâbi, mais surtout comment me comporter en société, car notre Maître était un véritable éducateur, il nous enseignait même comment nous comporter sur scène et en dehors de la scène, dans la vie de tous les jours". Tu sais, le chaâbi éduque les gens, les forme et leur donne beaucoup de clés pour entrer pleinement dans l'âge adulte de la vie", lance Omar Smaili. Mais, aujourd'hui, "le chaâbi périclite, car

les chansons actuelles ne portent plus sur le patrimoine poétique légué par les anciens paroliers, ou poètes". L'époque "des Beit ou Syiah (Istikhbar puis déclamation) est perdue, emportée par la facilité des décibels des disc jockeys, déplore Omar pour qui le chaâbi est irrémédiablement entré "dans une lente mais irrémédiable période de décadence". Pourtant, "qu'elle était magnifique cette période des années 70-80, où des orchestres chaâbis foisonnaient, avec des Chouyoukhs adultes, comme El Anka, Guerrouabi, El Ankis, H'ssissen, Amar El Aachab ou les jeunes loups de l'époque comme Amar Ezzahi (qui n'a jamais fait de conservatoire), Chercham et autres dont votre serviteur". "Je crois même que jamais El Mknassia, du cheikh Kaddour Al Alami, n'aura été aussi sublimée que lorsque Al Anka lui a ajouté le couplet de -Sebti ou H'laki lamem fi B'nadem (ma déchéance résulte de ma confiance sans limites dans les hommes)", estime Cheikh Omar. "Non, vraiment, le chaâbi se dégrade, se perd. Il faut faire quelque chose pour le sauver, comme rappeler les chouyoukhs, ceux qui ont le savoir" de ce genre musical, préconise ce cheikh qui a travaillé avec d'autres maîtres du chaâbi, notamment Boudjemaa El Ankis, Amar Ezzahi. "Chaque génération a son propre rythme, comme le disait si bien notre Maître, Al Anka", lâche à contre cœur Omar Smaili.

APS

PROJECTION DE COURTS MÉTRAGES À L'ISMAS

La société entre la réalité et la fiction

Trois courts métrages de jeunes réalisateurs diplômés de l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (ISMAS) ont été projetés lundi à l'institut (Alger). Il s'agit des films "Pause" et "Le résigné", traitant des thèmes sociaux et de "Partout", une fiction sur les phénomènes paranormaux. "Pause", réalisé par Youcef Mahsas, aborde pendant sept minutes la souffrance des couples qui connaissent un problème de stérilité. Une vie commune de sept ans sans enfants qui finit par éclater entre la femme (Adila Bendimerad) et son mari (Wael Bouzida) à

cause... d'un verre d'eau qu'elle refuse de lui apporter. Toute situation contraignante finit par dégénérer sous le moindre prétexte et toute concession aboutit à l'entente, ce sont les deux messages que véhicule "Pause", selon les explications de son réalisateur lors des débats. Pour lui, la vie d'un couple stérile "risque de devenir un calvaire s'il n'y a pas une entente et une compréhension mutuelles et peut déraiper n'importe quel moment pour des prétextes futiles". Le court métrage "Le Résigné", réalisé conjointement par Messaoud Mekki et Laïd Benamara, aborde, à travers les mésaven-

tures d'un jeune artiste la vingtaine entamé à peine, la confiance en soi, les rêves brisés, les contraintes de la bureaucratie, le chômage et enfin l'émigration comme seule issue, sans être forcément une source de réussite garantie. Pour le troisième court métrage "Partout" du réalisateur Akram Djeghim, c'est la possibilité d'être dans plusieurs endroits en même temps qui est abordé, dans ce court métrage de science fiction, en guise de questionnement sur l'existence ou non du phénomène de l'omniprésence, selon les explications du réalisateur.

APS



ACCUSÉ

levez-vous !



Bijoux et tentation

PAR KAMEL AZIOUALI

Widad, une lycéenne de 17 ans, et Fatiha, sa meilleure amie, étaient sorties du lycée et se rendaient chez elles quand soudain elles virent un jeune homme s'approcher d'elles.

Widad se tourna vers son amie et lui chuchota :

- Tu as vu ce type là-bas ? Il a l'air de se diriger vers nous.

- Oui je le connais... C'est Boualem.

- Ah ! Tu le connais... Je te laisse seule avec lui, alors ?

- Non tu restes avec moi... Il va juste me remettre quelque chose.

Après avoir serré la main des deux lycéennes, le jeune homme tendit une enveloppe à Fatiha.

- Comme prévu, je t'ai ramené l'argent, lui dit-il.

- Ah ! Merci Boualem. Tu es vraiment un homme de parole. Il y en a combien ?

- Deux millions de centimes.

- Tu l'as vendu à combien ?

- Cinq millions... Mais tu m'as dit que tu voulais le vendre à quatre millions. Deux pour toi et deux pour moi. Tu as bien précisé que tout l'argent en plus que je pourrais en tirer serait pour moi.

Fatiha sourit et fourra l'enveloppe dans son jean.

- Oui, Boualem c'est vrai... C'est ainsi que nous nous sommes entendus.

- Tu ne comptes pas ton argent Fatiha ?

- Non, je te fais confiance.

- Fatiha, quand on fait des affaires, il faut oublier la confiance.

Il regarda autour de lui puis pointa son index gauche en direction d'un immeuble.

- Entre dans cet immeuble et compte ton argent. Nous venons avec toi.

Widad trouva l'affaire suspecte et voulut s'en aller mais Fatiha la retint.

- Viens avec moi, j'en ai pour une minute au maximum.

La jeune fille compta la liasse de billets, puis leva la tête :

- Boualem, il y a une erreur... Il y a deux mille dinars de plus.

- Je sais, c'est pour toi.

- Oh ! Merci... C'est un plaisir de travailler avec toi Boualem.

- Merci... Allez les filles, je me sauve ! Si tu as une autre affaire comme celle-ci, tu as mon numéro de téléphone Fatiha !

Après son départ, Widad regarda Fatiha et lui lança sur un ton soupçonneux :

- Mais qu'est-ce que c'est que ce trafic auquel tu t'adonnes ?

- Je ne m'adonne à aucun trafic Widad. J'ai donné un bracelet en or à Boualem pour qu'il le vende. Et dès qu'il l'a vendu, il m'a donné ma part.

- Tu parles de ce bracelet avec lequel je t'ai vue plusieurs fois ?

- Exactement !

- Et tu l'as vendu ?

- Oui... Que vais-je faire avec un bracelet en or ? Boualem vient de me donner vingt-deux mille dinars et j'ai déjà huit mille à la maison. J'ai en tout trois millions. Je vais m'offrir un micro-ordinateur !

- Hum... Grâce à Boualem... Il est honnête, charmant...

- Il est instruit ! Il est étudiant mais comme à l'université, ils sont tout le temps en grève, il est convaincu qu'il ne finira pas ses études avant vingt ans... Alors, il se débrouille comme il peut.

- Hum...

- Tu es soudain pensif Widad. Qu'est-ce que tu as ? A quoi penses-tu ?

- Ce n'est pas encore très clair dans ma tête... Je vais réfléchir et je te dirai dans quelques jours à quoi je pense.

Trois jours plus tard, avant de rentrer en classe, Widad confia à sa meilleure amie :

- Je crois que je vais faire des affaires avec ton ami Boualem...

- Tu as des choses à vendre ?

- Oui... Les bijoux de ma grand-mère paternelle. Il lui reste juste un petit virage pour mourir et elle garde jalousement ses bijoux dans un coffre. Elle aurait pu les donner à ma mère ou à moi-même.

- Ne me dis pas que tu as l'intention de les voler et de demander ensuite à Boualem de les vendre ?

- Mais elle n'a que faire de ces bijoux... Tu sais que ma grand-mère touche une retraite en euros parce que mon grand-père a travaillé en France autrefois ? Sans compter que mon grand-père a toujours des biens et qu'il est solide comme un roc... Bon bref... ce wee-end, je rends visite à ma

grand-mère... Je sais où elle cache ses bijoux. Et puis tu sais, les bijoux de ma grand-mère sont plus épais et plus lourds que ce bracelet que tu as vendu. Je l'ai vu, on dirait un bracelet de pacotille.

- Très bien... Ramène d'abord ce que tu veux vendre puis je téléphonerai à Boualem.

- Demande-lui d'abord s'il est prêt à les vendre.

- Boualem a le commerce dans le sang, je te dis...

- D'accord.

Quelques jours plus tard, toujours sur le chemin du lycée, Widad dit à son amie :

- Tu peux téléphoner à Boualem...

- Ah bon ? Tu as ramené quelques bijoux de ta grand-mère ?

- Oui. Un collier, des boucles d'oreilles et un bracelet.

- Oh c'est super ! Ils sont dans ton cartable ?

- Oui...

- Je vais l'appeler et tout à l'heure à midi nous irons chez un de ses amis qui tient une boutique de téléphones portables. C'est là que vous discuterez.

Après avoir examiné les bijoux en question, Boualem donna son estimation :

- Je peux les vendre pour quinze millions de centimes. Huit millions pour toi et sept pour moi. Cela te convient ?

Widad qui n'avait jamais possédé plus de deux mille dinars faillit hurler de joie.

Mais bien sûr que cela lui convenait !

Le lendemain à la sortie du lycée, Widad, Fatiha et Boualem se retrouvèrent dans la boutique de téléphones. Le jeune homme avait réussi à vendre les bijoux

qu'elle lui avait confiés et lui avait donné sa part. Huit millions de centimes, comme prévu.

L'appétit venant en mangeant, la jeune lycéenne se rendit une seconde, puis une troisième fois chez sa grand-mère pour lui dérober ses bijoux jusqu'à la dernière pièce. Boualem avait tout vendu pour 80 millions de centimes. 40 millions pour lui et 40 pour Widad.

Quelques jours plus tard, la grand-mère tomba malade et s'alita après avoir découvert la disparition de ses bijoux. Toute la famille était convaincue que des voleurs très adroits s'étaient introduits dans la villa pour s'emparer des bijoux en question.

Widad étant une fille bien éduquée, personne ne la soupçonna. Mais celle-ci, torturée par le remords, finit par tout avouer. Elle voulut récupérer les bijoux mais Boualem lui répondit qu'il n'en était pas question. Ils avaient conclu une affaire et le dossier était clos.

La vénérable grand-mère n'était pas du même avis et déposa plainte au commissariat le plus proche.

Il y a quelques jours, Boualem se retrouva au box des accusés au tribunal d'El-Harrach. Accusé de recel et d'incitation de mineure à commettre le délit de vol, il écope de deux ans de prison ferme avec obligation de verser cent millions de centimes de dédommagement à la coriace grand-mère de Widad.

K. A.

FILS INDIGNE

Il frappe ses parents pour une... brioche

Les parents ont pardonné, mais le procureur de la République a insisté pour que le fils indigne soit puni parce que lever la main sur un ascendant est un délit gravissime.

Quand Toufik, âgé de vingt ans, rentra à la maison cette fin d'après-midi-là, il ne restait qu'une demi-heure pour que les muezzins de la ville de Rouiba annoncent la rupture du jeûne.

Ce jour-là, contrairement à ses habitudes, il avait ramené avec lui deux belles brioches qu'il tendit à sa sœur cadette qui lui avait ouvert la porte.

-Tiens, Mouna, donne une de ces brioches à la femme de Saïd. Je sais qu'elle aime les brioches.

- D'accord.

Saïd est le frère aîné de Toufik. Il travaille au Sud et toute la famille est aux petits soins avec son épouse enceinte.

Toufik tourna un peu à la maison et comme les aiguilles de la pendule du couloir ne voulaient pas avancer, il ressortit pour «tuer le temps», comme on dit. De plus, il en profiterait pour acheter quelques cigarettes qu'il grillerait au balcon juste après la chorba.

Quand il rentra de nouveau à la mai-

son, il jeta un coup d'œil à la pendule : plus que 15 minutes à endurer et il pourrait s'offrir un bon verre d'eau bien glacée. Il se rendit à la cuisine et demanda à sa sœur.

- Tu as donné la brioche à la femme de Saïd ?

- Non... tu vois bien que je suis occupée... Et puis quelle idée de lui donner une brioche en mains propres ? Elle va se mettre à table et elle mangera les deux brioches s'il le faut.

Toufik se mit à trembler de colère.

- Mais pourquoi me réponds-tu de travers ?

- Je ne t'ai pas répondu de travers. Je t'ai seulement dit qu'il n'y avait aucune raison pour que je rentre dans la chambre de ta belle-sœur pour lui dire que cette brioche est à elle et que c'est Toufik qui la lui avait achetée.

- Et tu te moques de moi en plus ! prends ça !

La gifle était si violente que Mouna tomba sur la table de la cuisine où était posé un plateau contenant des verres et une bouteille de limonade. Le cri de l'adolescente et le fracas des bris de verre firent sursauter la mère et le père

qui arrivèrent en courant. Ils trouvèrent Toufik en train de continuer à gifler sa sœur. La mère le saisit par le bras et il la poussa si fort qu'elle tomba sur les morceaux de verre éparpillés par terre, se blessant en plusieurs endroits. Le père, devant ce spectacle incroyable, voulut frapper son fils avec la canne mais celui-ci la lui enleva et, crime suprême, le frappa avec ! Toufik avait frappé et blessé ses parents pendant le mois de Ramadhan à quelques minutes d'El-Adhan ! Cela s'est passé l'année dernière.

C'est cette affaire qu'à eu à traiter, la semaine dernière, le tribunal de Rouiba. Dans un premier temps, cinq ans de prison ferme ont été requis contre le monstre.

Mais ses vieux parents avaient décidé de lui pardonner et de retirer définitivement leur plainte. Mais le procureur a insisté pour que le fils indigne soit puni parce que lever la main sur un ascendant est un délit très grave.

Finalement Toufik passera deux mois en prison pour méditer l'ignominie de son geste.

K. A.

HACHEMI DJIAR À PROPOS
DE MAROC-ALGÉRIE

« Je suis convaincu que le match va se dérouler dans d'excellentes conditions »

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Hachemi Djar a déclaré qu'il était convaincu que la prochaine rencontre Maroc-Algérie le 4 juin à Marrakech pour le compte de la 4e journée de qualification à la CAN-2012 allait se dérouler dans d'"excellentes conditions" tout comme elle le fut à Annaba lors du match aller. "Je suis convaincu que la rencontre va se dérouler dans d'excellentes conditions comme elle le fut à Annaba", a déclaré M. Djar dans un entretien paru hier dans le journal marocain "Essabah" précisant que «toutes les conditions étaient réunies pour que le match se tienne dans un esprit fraternel». Après avoir souligné la volonté des deux parties (algérienne et marocaine) de voir cette rencontre se dérouler dans de très bonnes conditions et rappelé les relations "excellentes" liant les ministères de la Jeunesse et des Sports des deux pays, M. Djar a souhaité à propos du match "que le meilleur gagne". "L'essentiel est que tout le monde (autorité, public et médias) soit mobilisé pour que le match se déroule dans un esprit sportif car le football est particulier en ce sens qu'il joue un grand rôle pour relier les ponts entre les communautés", a encore souligné le ministre algérien. Concernant l'intérêt porté par la partie algérienne sur la domiciliation du match, M. Djar a indiqué que les joueurs préféreraient toujours pratiquer leur sport sur une bonne pelouse car l'état du terrain permet aux joueurs des deux formations de fournir plus d'efforts et de montrer leurs capacités. "Le terrain et le choix du stade de Marrakech répondent aux attentes de ce match", a affirmé M. Djar.

MATCH DE LA PAIX

Rabah Madjer invité aujourd'hui à Accra



L'ancien international algérien, Rabah Madjer, a été invité par le milieu de terrain ghanéen de Chelsea, Michael Essien, à prendre part aujourd'hui à Accra à un grand match de gala, prévu au stade Ohene Djian, destiné à promouvoir la paix en Afrique, rapporte la Confédération africaine (CAF) sur son site. Parmi ceux qui seront présents sur le terrain, il y aura entre autres Ashley Cole (Chelsea), Clarence Seedorf (AC Milan), Florent Malouda (Chelsea), Jermaine Defoe (Tottenham), Kolo et Yaya Touré (Manchester City), Samuel Eto'o (Inter Milan), Emmanuel Adebayor (Real Madrid), Didier Drogba (Chelsea) ainsi que des légendes Abedi Pelé (Ghana), Roger Milla (Cameroun), Kalusha Bwalya (Zambie), Freddie Ljunberg (Suède) et Paolo Maldini (Italie), précise la même source. Ce match qui coïncide avec la "Journée de l'Union Africaine", célébrée le 25 mai de chaque année, a pour but de collecter des fonds afin de promouvoir la paix à travers le continent. "Le football est une chose très importante en Afrique, les gens aiment le football, et il est toujours bon d'impliquer le football dans les grandes œuvres qui engagent l'avenir de notre continent", explique le milieu de terrain de Chelsea. "Il est temps pour l'Afrique de faire taire les canons, de mettre fin aux combats et de s'unir dans une belle espérance", insiste-t-il.

MAROC- ALGÉRIE- APRÈS QUATRE JOURS DE MUSCULATION

LES FENNECS DÉBUTENT LE TRAVAIL TECHNIQUE

En attendant l'arrivée des autres joueurs formant les 22 retenus par Benchikha, ceux qui se trouvent depuis cinq jours à Murcie au sud de l'Espagne pour un stage de préparation en prévision du match face au Maroc prévu le 4 juin prochain, débutent enfin les choses sérieuses, avec une toute première séance collective programmée lundi en fin de journée, après quatre jours consacrés exclusivement à quelques séances de musculation.

PAR MOURAD SALHI

Ainsi, les 9 joueurs qui étaient présents au centre Manga Club entament le travail sur le terrain avec, d'abord, quelques échauffements avec ballon pendant une dizaine de minutes. Les joueurs présents ont été scindés en deux groupes, les cinq locaux, Hadj Aïssa, Lemmouchia et le buteur Chélifien Soudani ainsi que les deux gardiens Doukha et Zemmamouche à quoi s'ajoute également Ismaïl Bouzid ont constitué un groupe de ceux qui ne souffrent d'aucun souci de santé, alors que les trois autres, Madjid Bougharra, Karim Ziani et Rafik Djebour ont formé un autre groupe puisqu'ils reviennent de blessures, donc ils vont subir sans aucun doute un programme plus au moins spécifique pendant ces premiers jours de stage.

Ensuite, les joueurs ont été soumis à un travail physique consacré à la force-vitesse et accélérations entrecoupées de courses autour du terrain, alors que les deux gardiens de but, Mohamed Lamine Zemmamouche et Azzedine Doukha ont eu droit à des exercices avec ballon. Après le physique, Benchikha a réparti son groupe en deux équipes pour un match à lequel participe Benchikha et son adjoint Chaïb. L'objectif de cette exer-



cice était de mettre en place un plan de travail purement technique. La première séance a duré 90 minutes seulement, en attendant que cette cadence sera revue à la hausse au fur et à mesure avec l'arrivée surtout du reste des joueurs. Les «Vert» devaient effectuer hier une autre séance dans l'après midi. Outre les neuf joueurs qui ont pris part à la première séance, celle d'hier devait connaître la participation de Djamel Mesbah et Adlen Guedioura, arrivés lundi dans la soirée. Hier, Abdelhak Benchikha devait accueillir également Hassan Yebda et

Madhi Lacen. Reste maintenant de retravailler sérieusement les manches et se préparer convenablement car le jour J se rapproche à grands pas. Le groupe sera au grand complet selon les dernières déclarations de Benchikha à partir du 30 mai, soit cinq jours avant le rendez-vous de Marrakech. Mais avant, les éléments présents actuellement à Murcie disputeront un match amical contre un club espagnol le 26 ou 27 mai. L'équipe nationale algérienne abordera cette joute amicale avec pas moins de sept joueurs très importants à l'image de Mostfa, Boudebouz,

Medjani, M'bolhi, Kadir ainsi que Feradj qui participe pour la première fois. Certes, ça reste un amical, mais Benchikha aurait souhaité bénéficier de l'ensemble de son effectif pour mettre en place son schéma tactique, mais c'est une bonne opportunité pour essayer certains éléments dans des postes où les habitués sont toujours avec leurs clubs respectifs. Le départ pour Marrakech est prévu pour le 1 juin. Une fois sur place, les Algériens auront droit à deux autres séances d'entraînement les 2 et 3 juin prochain. **M. S.**

14 joueurs marocains manqueront le début du regroupement à Marrakech

Seuls neuf joueurs sélectionnés par l'entraîneur de l'équipe nationale marocaine de football, le Belge Eric Gerets, seront présents cette semaine au regroupement de Marrakech en prévision du match face à l'Algérie le 4 juin prochain, rapporte lundi la presse marocaine.

Les quatorze autres joueurs qui rejoindront leurs coéquipiers, au plus tard le 31 mai, devront attendre la fin des compétitions avec leurs clubs respectifs pour compléter la liste des internationaux retenus par Gerets, ajoute-t-on de même source. Ainsi, les joueurs Basser Michael (Nancy/ France), El Kaoutari Abdelhamid (Montpellier/France), Belhanda Younès (Montpellier/France), El Arabi Youssef (SM Caen/France), Hadji Youssef (Nancy/France) attendront la dernière journée du championnat de France pour rejoindre le stage. De même pour Boussoufa M'bark (Anzhi /Russie)

dont le championnat n'est pas encore terminé. Deux autres joueurs des championnats européens seront également en retard. Il s'agit de Kharja Houcine (Inter Milan/Italie), El Kaddouri Badr (Dynamo Kiev/Ukraine) retenus par leurs clubs pour jouer par la finale de coupe respectivement en Italie et en Ukraine. Quant aux joueurs locaux du Wydad de Casablanca, Lamyaghri Nadir, El Khaliqi Ayoub, Alioui Jamal et Berrabeh Mohamed ainsi que ceux de Moghreb de Fès (MAS) Lemrani Mustapha, Chihani Mohamed, leur retard s'explique par l'engagement des deux formations dans les compétitions africaines.

Le Wydad rencontrera le 28 mai au Caire l'équipe angolaise de Simba en match de barrage qualificatif aux phases de poule de la Ligue des champions d'Afrique des clubs. Quant au MAS, il disputera la 8e finale de Coupe de la Confédération africaine de football

(CAF) face à la formation zambienne de Zesco United. Le technicien belge a dévoilé lundi la liste des 23 joueurs convoqués pour le regroupement de Marrakech (335 km au sud de Rabat) où se déroulera le match face à l'Algérie comptant pour la 4e journée de qualification à la coupe d'Afrique des nations (CAN-2012), organisée par le Gabon et la Guinée Equatoriale.

Les joueurs qui seront présents dès le début du stage sont: Mohamedina Ahmed (Olympique club de Khouribga/Maroc), Badda Issam (Fath Union Sport/Maroc) Benatia Mehdi (Udinese/Italie), Oulhaj Mohamed (Raja Club Athletic/Maroc) Hermach Adil (RC Lens/France, relégué), Taarabt Adel (Queen's Park Rangers/Angleterre) Assaidi Oussama (Heerenveen/Pays-Bas), Chamakh Marouane (Arsenal /Angleterre), El Hamdaoui (Ajax Amsterdam/Pays-Bas).

Albert II de Monaco et Charlene : le Rocher se fait une beauté pour le mariage

A un peu plus d'un mois de l'union du prince de Monaco et Charlene Wittstock, le Rocher est en ébullition ! Après le mariage de William et Kate, le couple princier se doit d'être à la hauteur et les préparatifs lancés à Monaco laissent présager une fête magnifique ! Les 1er et 2 juillet prochain, Albert II de Monaco dira enfin "oui" à sa ravissante fiancée, la nageuse sud-africaine Charlene Wittstock. Un peu plus d'un mois avant un week-end entier de fête, le Rocher prépare activement l'évènement. Le palais s'offre un nettoyage de printemps avant d'accueillir les 800 invités du mariage. Murs et fenêtres seront comme neufs après le passage d'un mélange d'eau et de poudre qui éliminera toutes les impuretés du palais ! Contrairement à Kate Middleton, Charlene Wittstock n'a pas réussi à garder secret le nom du couturier qui créera sa robe de princesse. Lors de la Fashion Week, Giorgio Armani n'avait pas pu s'empêcher de révéler être l'heureux élu !



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1935 Jesse Owens bat trois records



En l'espace de 45 minutes le 25 mai 1935, aux rencontres de Big Ten à Ann Arbor (Michigan), il établit le record du saut en longueur, en course de 220 yards, en course de haies de 220 yards et égala le record des 100 yards. Ce n'était qu'un début.

1946 Indépendance de la Jordanie

Lors de la Seconde Guerre mondiale, les troupes jordaniennes jouent un grand rôle dans la région auprès des troupes britanniques. Aussi, à la fin de la guerre, Abdallah réclame aux Anglais l'indépendance de son pays. Elle sera accordée en mars 1946 et l'Emirat devient le Royaume hachémite de Transjordanie, avec Abdallah comme roi, en mai 1946.

1963 Création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA)

Cette organisation fut mise sur pied par Haile Selassie, empereur d'Éthiopie. L'Organisation de l'unité africaine (OUA) a été fondée le 25 mai. Son objectif était de promouvoir l'unité et la solidarité des États africains et de faire acte de voix collective du continent. L'organisation était aussi dédiée à l'éradication du colonialisme et avait établi un Comité de libération afin d'aider les mouvements d'indépendance. L'entente fut signée par trente-deux États africains indépendants (Partie bleue de la carte). Au moment de sa décomposition, cinquante-trois des cinquante-quatre pays africains étaient membres. Elle a été dissoute en 2002, le 9 juillet par son dernier président sud-africain Thabo Mbeki et remplacée par l'Union africaine.

1968 Émeutes de mai à Paris

Tout a commencé avec des étudiants qui ont réclamé le droit de dormir ensemble. Et ça s'est terminé dans l'un des plus grands soulèvements de la société française depuis la révolution française. À 20 h 30, la foule a écouté l'allocution du Général de Gaulle. Celle-ci a déclenché la colère des manifestants. Ils ont alors attaqué les forces de l'ordre qui ont immédiatement réagit. Des barricades ont aussitôt été érigées au cri de "Adieu de Gaulle". Le mouvement s'est scindé : un groupe est parti dans le quartier Latin et des heurts ont éclaté vers 21 h 30 ; l'autre groupe s'est dirigé vers la Bourse qui a été incendiée à 22 h 30. Deux commissariats (Odéon, Beaubourg) ont été saccagés. Les échauffourées ont duré jusqu'à 3 heures du matin. Le bilan est lourd : un manifestant de vingt-six ans a trouvé la mort dans une rixe en marge des manifestations. Cinq cents personnes ont été blessées, dont 178 hospitalisées. Des journalistes ont été les victimes de la brutalité policière malgré un brassard de presse.

1979 Tragédie aérienne

Le vol american Airlines 191 s'est écrasé le 25 mai 1979, tuant 271 personnes à bord et 2 au sol. Ce vol, effectué sur un Douglas DC-10, reliait les villes de Chicago et Los Angeles. Cet accident reste le plus meurtrier sur le sol américain.

2003 Nouvelle vague de SRAS

Toronto est aux prises avec une nouvelle vague de SRAS. Après trois jours d'enquête intensive, les autorités médicales ontariennes confirment trois nouveaux décès reliés à la maladie. On compte désormais au Canada 27 décès dus au SRAS, tous dans la région de Toronto. C'est le bilan le plus élevé en dehors des pays asiatiques.

2008 Min Bahadur Sherchan fait l'ascension de l'Everest

Min Bahadur Sherchan, Népalais de 76 ans, devient le doyen de l'ascension de l'Everest. Il a atteint le «toit du monde» à 8.850 mètres d'altitude. Il bat le record du Japonais Katsusuke Yanagisawa qui avait réussi l'ascension à l'âge de 71 ans l'année précédente.



LE CARNET DU MIDI

1926 UNE FIGURE CENTRALE DU JAZZ

Miles Dewey Davis III est né ce jour à Alton dans l'Illinois. C'est un compositeur et trompettiste de jazz américain. Miles Davis commença à jouer de la trompette à l'âge de 12 ans. Il a marqué l'histoire du jazz et de la musique du XXe siècle. Beaucoup de grands noms du jazz des années 1940 à 1980 ont travaillé avec lui. Miles Davis est un des rares jazzmen et l'un des premiers Noirs à s'être fait connaître et accepter par l'Amérique moyenne. En 1949, Miles Davis effectue son premier voyage à l'étranger, il rencontre l'élite intellectuelle et artistique parisienne de l'époque : Jean-Paul Sartre, Boris Vian, Pablo Picasso et surtout Juliette Gréco. Tombé amoureux de Juliette Gréco, il hésite à l'épouser, ce qui serait tout simplement impensable dans son pays natal (à l'époque, les unions « mixtes » entre Noirs et Blancs sont encore tout simplement illégales dans de nombreux États américains. De retour aux États-Unis, la séparation d'avec Juliette Gréco et le milieu artistique parisien lui pèsent et il réagit en replongeant dans l'héroïne. Après une difficile lutte contre son addiction à l'héroïne, dans la ferme de son père, il émerge en février 1954 et réunit un nouveau sextet qui compte notamment le batteur Kenny Clarke et le pianiste Horace Silver. Au Newport Jazz Festival de 1955, l'interprétation de Miles Davis de Round Midnight, un thème de Thelonious Monk, est saluée par une standing ovation doublée d'un immense succès critique : la carrière du trompettiste, sérieusement mise en péril par ses problèmes de drogue, est définitivement relancée. La drogue laissant des séquelles, il meurt du sida à l'âge de 65 ans.



1951 UN LAÏC CONVAINCU



François Bayrou est un homme politique français né à Bordères (Pyrénées-Atlantiques) le 25 mai 1951. Élu député des Pyrénées-Atlantiques en 1986 et réélu à plusieurs reprises depuis, il est ministre de l'Éducation nationale des gouvernements Édouard Balladur et Alain Juppé, de 1993 à 1997. Il réunit 18,57% des suffrages au premier tour de l'élection présidentielle de 2007 et lance peu après un nouveau parti qui se veut au centre de l'échiquier politique : le Mouvement démocrate (MoDem), successeur de

l'UDF, dont il était le président. Jeune, François Bayrou est proche des mouvements non-violents, notamment de la communauté de Lanza del Vasto. À 30 ans, en 1982, il devient conseiller général, puis quatre ans plus tard député UDF des Pyrénées-Atlantiques. Enseignant dans l'école publique, laïc convaincu, c'est aussi un catholique pratiquant, d'inspiration politique démocrate-chrétienne. Lors des élections européennes de juin 1999, François Bayrou conduit la liste UDF qui recueille 9,28% des voix ; il tient - contrairement à ses concurrents têtes de liste François Hollande et Nicolas Sarkozy - son engagement de siéger à Strasbourg et entre donc au Parlement européen. François Bayrou présente sa candidature à l'élection présidentielle du printemps 2007 le 2 décembre 2006. François Bayrou obtient 18,57 % au premier tour de l'élection présidentielle de 2007, le 22 avril 2007, soit 6.820.914 électeurs, le plaçant en 3e position, derrière Ségolène Royal du Parti socialiste. Il est réélu président du MoDem le 12 décembre 2010, avec 94,69% des voix.

2001 LE PHOTOGRAPHE PERSONNEL DE CASTRO

Alberto Díaz Gutiérrez, plus connu sous le nom d'Alberto Korda, était un photographe cubain, célèbre pour son cliché mondialement connu de Che Guevara. Il eut de nombreux petits emplois avant de devenir un photographe assistant pour des raisons inhabituelles. En effet, il confia que sa «principale motivation était de rencontrer des femmes» [réf. nécessaire]. Il atteignit par ailleurs son objectif dans la mesure où sa première femme, Natalia Menéndez, devint la première top-model cubaine. Il achète un appareil photo dans un mont-de-piété. C'est dans les années 1950, alors qu'il ouvre un studio avec un autre photographe, qu'il se fait appeler Korda. Après la révolution cubaine, Korda devint le photographe personnel de Fidel Castro pendant dix ans. De 1968 à 1978, il se consacra à la photographie sous-marine jusqu'à une exposition japonaise en 1978 qui stimula l'intérêt mondial pour son travail. Il prend la photo alors que le Che est au bout de son objectif. Dès qu'il développe la photo en arrivant au journal, Korda pense que c'est une bonne photo : «On sent dans son regard une grande colère concentrée, une force extraordinaire dans son expression.» Cependant Revolución ne la publie pas. C'est pendant l'été 1967 que l'éditeur italien Giangiacomo Feltrinelli débarque dans le studio de Korda. Il cherche des photos du Che et Korda lui remet la fameuse photo. En octobre, le Che meurt et Feltrinelli imprime la photo sur une affiche de un mètre sur 70 centimètres. Il aurait vendu un million d'exemplaires en six mois. C'est ensuite cette photo qui est reprise dans les manifestations, les affiches, pour illustrer la plupart des publications. Alberto Korda succombe à une crise cardiaque à Paris, en 2001.



THIQLAÂTH, OU LES GRENIERS COLLECTIFS BERBÈRES

Un patrimoine menacé de disparition

En dépit de leur grande valeur archéologique, les vestiges des ultimes thiqlaâth (greniers collectifs), bâtis depuis plusieurs siècles avec habileté par les habitants des Aurès, risquent aujourd'hui de disparaître totalement si rien n'est fait pour leur sauvegarde.

Construits sur des crêtes de montagnes et des escarpements, le long des berges d'Ighzar Amellal, également appelé Oued Labiod (le cours blanc), ces thiqlaâth ont besoin plus que jamais "d'actions sérieuses" à même de protéger ce qui reste de ce type ancien d'architecture amazighe locale, selon des experts chargés du patrimoine archéologique.

Pour le chef du service du patrimoine culturel à la direction de la culture de Batna, Ali Guerbabi, ce modèle architectural berbère authentique, dont les origines remontent à des centaines d'années, est "typique de la région des Aurès et du sud tunisien".

La classification constitue le premier pas nécessaire pour préserver ce patrimoine inestimable qui témoigne du génie des habitants de cette région, qui ont inventé ce modèle de construction, à l'abri des



périls que peuvent représenter les attaques d'éventuels ennemis, selon M. Guerbabi.

Sur la centaine de thiqlaâth recensée à ce jour le long de l'oued Labiod, deux seulement, à Baloul et Iguelfène (ce dernier grenier est construit sur sept étages) ont été classés en 1993 patrimoine national.

Ces deux thiqlaâth n'ont cependant bénéficié, à l'instar de tous les autres, d'aucune opération de restauration ou d'aménagement ne nécessitant pourtant pas, de l'avis des spécialistes, des sommes importantes, vu que les matériaux avec lesquels ils sont construits (pierres, pisé, troncs d'arbres et palmes) sont disponibles localement. Leur emplacement dans des zones reculées, au relief accidenté, constitue la seule entrave pouvant rendre probléma-

tique la valorisation de ces trésors de l'histoire des populations des Aurès.

Thiqlaâth, stratégie de subsistance de la tribu et symbole de sa richesse, de sa puissance et de son unité

Les thiqlaâth ont constitué à travers le temps les éléments d'une stratégie de subsistance pour les tribus qui habitaient la région des Aurès. Ce sont des genres de greniers communautaires pour le stockage des récoltes agricoles et des vivres, comme les légumes, les légumes secs, le beurre, le miel, la viande salée... Chaque thiqlaâth porte le nom de la tribu ou du arch qui l'a érigée. Afif Mohamed Ben-Ahmed (85 ans), Cheikh du arch des Ouled Abed dans la commune de Ghassira, se souvient du rôle que représentaient ces greniers communautaires pour ses aïeux qui y voyaient la source de leur richesse, de leur puissance et de leur cohésion sociale. Ces thiqlaâth assuraient des fonctions sociales, économiques et défensives et constituaient une structure de raffermissement de l'attachement de la tribu à son territoire.

C'est pourquoi, confie-t-il à l'APS, en montrant du doigt la thiqlaâth d'Ouled Abed, ces greniers ont été construits sur des hauteurs naturellement fortifiées par un relief pierreux, accidenté qui les rend difficilement accessibles, tout en permettant de guetter les mouvements aux alentours. Leur construction sur plusieurs niveaux (le nombre "d'étages" dépend, en fait, de l'importance de la population du arch) "utilise surtout les pierres", ajoute cet octogénaire.

Chaque thiqlaâth se compose de plusieurs petites pièces appartenant à une famille du arch qui y entpose ses provisions, soit pour les périodes de disette, de guerre, ou en prévision de son retour en hiver, car, ajoute cheikh Mohamed, ces archs pratiquaient "un certain type de nomadisme".

Leur construction prenait en considération les besoins d'aération et d'exposition au soleil, par la pratique de multiples ouvertures sur les murs de chaque niveau, affirme cheikh Mohamed qui indique que le transport des récoltes vers les thiqlaâth

s'effectuait à dos de mulets avec la participation des femmes et sous le regard vigilant du chef de la tribu dont l'autorité s'exerce sur tous les membres de la tribu, sans exception.

Ghassira, la cité des thiqlaâth

Dans l'imaginaire des touristes nationaux et étrangers, Ghassira ce sont surtout les très renommés "balcons de Ghouffi", un site également connu sous le nom de "Colorado des Aurès". Mais cette ville de la daïra de T'kout est tout aussi célèbre pour ses nombreuses thiqlaâth, disséminées sur les berges escarpées de l'Oued Labiod, mais dont il ne reste aujourd'hui que sept pour transmettre aux générations l'un des modes d'adaptation des hommes des Aurès à la rudesse de la nature dans cette région.

Les thiqlaâth de Nath Mimoune, de Nath Mansour, de Nath Yahia, de Nath Abed et autres attendent des actions à même d'éviter un inexorable processus de dégradation sous l'action conjuguée de l'inconscience de certains hommes et des éléments naturels.

Ces bâtisses si originales représentent un pan du patrimoine national amazigh et une pièce maîtresse pour le tourisme, d'autant que ces greniers ont de tout temps subjugué les touristes étrangers, assure Mohamed Benmedour, président de l'Association du tourisme et des métiers traditionnels de Kaf Laarouss (Ravin du marié) de la commune de Ghassira.

Ce qui attriste le plus les enfants de la région, c'est la dégradation continue de ces thiqlaâth qui disparaissent les unes après les autres dans une totale indifférence, déplore Benmedour qui souligne que la thiqlaâth de la vallée du Ghoufi est la dernière à avoir subi ce sort alors qu'elle a eu à servir de musée ou encore de siège pour les associations à vocation touristique et de centre de repos pour les touristes.

Pour le chef du service du patrimoine culturel, les thiqlaâth "mériteraient bien de faire l'objet d'un séminaire pour étudier leur situation actuelle et engager une réflexion sur la préservation de ce précieux patrimoine".

APS





Cuisses de poulet à la moutarde



Ingrédients :

- 2 cuisses de poulet
- 20 g de beurre
- 20 cl de crème fraîche
- 1 c. à soupe de moutarde
- 2 c. à soupe de persil
- 2 pincées de sel
- 1 pincée de poivre

Préparation :

Saler et poivrer les cuisses de poulet. Faire fondre le beurre dans une cocotte.

Ajouter les cuisses de poulet. Les faire revenir à feu moyen pendant 8 minutes par face.

Préparation de la sauce :

Dans un bol, mélanger la crème liquide et la moutarde.

Arroser le poulet de cette préparation et poursuivre la cuisson à feu doux jusqu'à ce que la sauce épaississe.

Prélever la sauce et la verser dans un mixeur. Mixer l'ensemble pour obtenir une sauce bien lisse.

Le dressage :

Disposer les cuisses de poulet dans des assiettes et les napper de sauce. Emincer finement le persil et parsemer le poulet.

Gâteau de riz au chocolat



Ingrédients :

- 200 g de riz
- 1 litre de lait
- 150 g de sucre en poudre
- 2 œufs
- 2 c. à soupe de cacao
- 25 g de beurre demi-sel

Ingrédients pour la ganache :

- 10 cl de crème liquide
- 150 g de chocolat noir à pâtisser
- Noix de coco râpée

Préparation :

Dans un bol, battre les œufs avec le sucre, ajouter le beurre. Réserver. Laver à l'eau froide le riz et l'égoutter. Faire bouillir le lait et le chocolat et verser le riz en pluie. Remuer sans cesse, il faut que le riz ait bien absorbé tout en ayant un aspect moelleux. Beurrer ou huiler un moule et verser le mélange. Enfourner 40 min à thermostat 6. Laisser refroidir avant.

Préparer la ganache en faisant fondre au micro-ondes la crème liquide et le chocolat. Tartiner généreusement le dessus et laisser durcir au frais. Saupoudrer de noix de coco au moment de servir.

LES DENTS

Un atout beauté et santé à préserver !

Les dents font la beauté de notre sourire, mais nous permettent également de manger, et quand elles commencent à souffrir et nous faire souffrir, cela devient vite un enfer. Prendre soin de ses dents consiste à prendre des habitudes simples, afin d'afficher un sourire impeccable tout au long de sa vie.



Alimentation :

Le sucre et l'acidité sont les principales causes de soucis dentaires. Manger du sucre en dehors des repas (soda, bonbon, gâteau, miel...) sans se brosser les dents après présente un risque pour les dents. Lorsque l'on en consomme durant un repas, la salive est plus abondante et va diluer le sucre, donc limiter le souci. Si vous ne pouvez vous brosser les dents, au moins rincez-vous la bouche avec

de l'eau ou mangez des aliments fibreux, des légumes crus par exemple, ou encore mâchez des chewing-gums sans sucre.

Vérifier sa bouche régulièrement :

Il est important de vérifier s'il n'y a pas de soucis au niveau de notre bouche, car plus les soucis bucco-dentaires sont pris tôt, plus ils se soigneront bien.

Voici les signes annonciateurs qu'il y a des soucis et qu'il faut consulter un dentiste absolument :

- des gencives rouges, brillantes, gonflées, douloureuses ou sen-

- sibles ;
- des saignements au moment du brossage ou du passage du fil dentaire ;
- une mauvaise haleine persistante ;
- du tartre sur les dents (du jaune brun qui ne part pas au brossage) ;
- des aphtes (lésions ouvertes) qui ne guérissent pas en 7 à 10 jours ;
- des plaques blanches ou rouges sur les gencives, le palais ;
- de l'engourdissement ou des picotements dans la gencive ;
- des petites bosses des côtés ou de la base de la langue, du plancher de la bouche, du palais ou

encore de l'intérieur des joues ou des gencives (signe de cancer) ;

Fumer est mauvais pour la santé :

On parle toujours des cancers du poumon, de la gorge, mais pas de celui de la bouche ! Pourtant le tabac est à l'origine de maladies des gencives qui arrivent plus vite que prévu et peuvent provoquer la perte des dents, ainsi que du cancer de la bouche, dont les symptômes ont été évoqués si dessus. Qu'il soit à fumer ou à chiquer, le tabac n'est pas l'ami de notre bouche.

DES IDÉES PRATIQUES Une chambre plus saine



La chambre et la maison peuvent vite devenir un nid à polluants. En effet, une part importante des polluants de l'air est due aux composés que l'on retrouve dans les matériaux modernes de construction, les meubles, les vernis, les peintures...

Certains gestes simples feront de votre chambre un environnement meilleur pour votre santé et pour notre planète. Pensez-y...

Bien aérer :

Vous évacuez ainsi tous les polluants, l'humidité et vous renouvellerez l'air pour avoir une chambre plus saine. Vous pouvez aussi installer une ventilation.

Faire la poussière :

Il faut savoir qu'une ampoule propre, sans poussière, aura un flux lumineux beaucoup plus important. Pour cela, il suffit de

respecter quelques règles d'hygiène simples comme dépoussiérer régulièrement avec un chiffon, passer l'aspirateur environ deux fois par semaine ou encore bien secouer les tapis à l'air libre.

Vous éliminerez en même temps les risques d'acariens et d'allergie.

Quelques astuces :

Pensez aux ampoules écologiques par exemple.

Évitez une literie synthétique et préférez un sommier à latte de bois et matelas en latex.

Pour le mobilier, privilégiez les bois massifs locaux non traités, si possible provenant de forêts gérées durablement.

Si vous utilisez de l'huile ou de la cire, choisissez-les écologiques, cela vous permettra de ne pas respirer des solvants mauvais pour la santé.

A S T U C E S

Se débarrasser de la migraine :



Si vous sentez venir la migraine, ajoutez quelques gouttes de citron à votre café. Cela devrait chasser le mal de tête

Gommage au café contre la cellulite :



Dans un bol, placez votre marc de café, et ajoutez-y un peu d'huile d'olive. Mélangez et appliquez sur vos jambes et vos fesses cette préparation.

En panne de démaquillant ?



Il vous est certainement déjà arrivé de vous retrouver sans démaquillant. Vous pouvez le remplacer avec de l'huile d'olive ou de lait pour bébé.

Un vernis à ongles plus résistant :



Avant d'appliquer votre vernis à ongles, prenez un coton démaquillant imbibez-le de vinaigre et passez le sur vos ongles.

Mots Fléchés N°544

grossièreté	↓	arriverais en foule	↓	coin chauffant	↓	envol	↓	avocat	↓	liques de poésie	↓	mirent au brancard	↓
placement		changerait		sicle de société		c'est pareil				changées		apparu	
dénonciateurs	→							carناسier	→				
trou de peau				lent grimpeur		bouts de bois	→	chasseur					
	↓			brésilien		adjoint de juge		vrai				œil dur	
pouffera	→			zone de combats	→						il vaut le chlore	→	
forts cordages				réfutée							maladies d'oreille		
	↓					tord le linge	→						
longue période	→			ranque à part	→	partie dure				stand de kermesse	→		
prises à part				levage						idéales			
	↓							déchet rénal	→				
coiffures papales	→							platine en corne					
clémence						opérationnel	→					outil d'écolier	
	↓			petite nappé	→	donneras la valeur							
				vraiment gros						pas bien mûr	→		
paque des gros titres	→	résultats d'efforts bien ouvert	→					influe	→				dirait non
	↓			stérile	→								
				iniquité								petit grade indésirables	→
alliance internationale	→	poteau de torture fit tomber	→					refuge	→				
	↓							mettre de niveau					
				brusques ondées	→	joli mois	→			partie d'église	→		
passèrent au dessus	→									précis			détériorai
démontra						ennuieras	→						
	↓												
finesse	→			éventualité	→			chanson à succès	→				
brouterà				parfum de gigot				grand-père					
	↓					pièce de charrue	→			monsieur anglais	→		
						cassant				fait d'hiver			
qui ont deux côtés égaux	→	déesse d'Égypte métal de ruée	→			forme de désert	→			possessif	→		
						affirmation				note de diapason			
	↓							ôtai la peau	→				
cent pour l'hectare	→					sculptait finement	→						

SUDOKU	N°544	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS FLECHS 543
---------------	--------------	------------------------	----------------------------------

9		3			4			5	
2			8		9	3			
6			1						4
		7		3		6			1
			7		6		4		5
8				1	2		3		
4	2	9			5				7
		8			1		9	3	
				8					2

2	7	1	9	5	8	4	3	6	
3	4	6	1	2	7	8	5	9	
9	8	5	3	6	4	2	1	7	
4	3	2	7	9	5	1	6	8	
7	1	8	4	3	6	5	9	2	
6	5	9	8	1	2	7	4	3	
5	2	4	6	8	9	3	7	1	
8	6	3	5	7	1	9	2	4	
1	9	7	2	4	3	6	8	5	

- V • C • R • O • U • A • N
- MICROORGANISME
- B • R • A • S • S • E • R • I • E • S • I • C
- PRINCIPES • AINE
- E • N • T • A • A • S • S • U • M • E • E • S
- PRIERAS • ERIGES
- E • R • I • S • O • L • E • E • S • A
- DERANGE • LEVA • I
- P • E • S • E • R • L • E • S • I • N • E • R
- PIS • VENUS • E • T • R • E
- E • C • E • D • E • E • P • R • E • S •
- MESA • O • R • T • A • G • E • V
- T • R • O • U • V • E • E • E • T • A • I
- PREPUCE • T • A • R • U • T
- E • L • E • V • E • U • R • L • O • I • E
- MAL • E • S • E • N • T • I • E • R • S
- A • I • R • E • G • A • I • E • O • S
- JOINTS • A • G • E • V • U • E
- C • R • U • T • A • T • E • R • A • I • T •
- FREINER • Z • C • L • E • F
- E • S • T • I • M • E • S • F • E • S • S • A

PROGRAMME TÉLÉ



07h00 : Journal télévisé
07h15 : Sabah El Kheïr
10h00 : Moughamarat Farid
10h30 : Bab El-Maqam
11h00 : Alouan Biladi
12h00 : Nemour El-Abiadhe
12h35 : Aådjalet aadjiba.
13h00 : Journal télévisé
13h40 : Louiza Fernanda
15h00 : Azizi El-Mouchahid
16h30 : Wadie
17h00 : El-Laiibe
17h30 : Moutâat El-Maida
18h00 : Journal télévisé
18h20 : El-Moustahlique
18h45 : Madjnoun El-Television
20h00 : Journal télévisé
20h40 : Laou Tahki Tlemcen série documentaire
20h45 : Hiwar El-Sâa
21h45 : Aux frontières du réel
22h45 : Maqamat
00h00 : Journal télévisé



06:10 Zoé Kézako : Bon voyage
06:20 Zoé Kézako
06:35 Zoé Kézako : Boum
06:45 Tfu
11:05 Brothers & Sisters
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:50 Météo
13:55 Julie Lescaut
15:40 Diane, femme flic
17:25 Ghost Whisperer
18:15 Les Experts
19:05 La roue de la fortune
19:50 Impossible n'est pas français
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 C'est ma Terre
20:39 Instants d'émotion
20:40 Météo

20:45 Esprits criminels
21:30 Esprits criminels
22:20 Esprits criminels
23:10 FlashForward
00:00 Flash Forward
00:50 Flash Forward
01:40 50 mn Inside
02:40 Reportages
03:15 Des parcs et des hommes
04:05 Très chasse, très pêche
04:35 Musique
05:00 Histoires naturelles
05:30 Reportages
05:55 Docteur Globule



06:00 Les Z'Amours
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
10:00 C'est au programme
10:55 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Soyons clairs
12:55 Météo
13:00 Journal
13:45 Météo
13:50 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:05 Internationaux de France de Roland-Garros
18:55 Paris sportifs
18:57 CD'aujourd'hui
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:45 Soyons clairs
19:50 Image du jour
20:00 Journal
20:30 Tirage du Loto
20:33 Météo
20:35 Bas les cœurs !
22:05 Ma maison de A à Z
22:07 Plein 2 ciné
22:10 Face aux Français...
00:10 Dans quelle éta-gère
00:15 Journal de la nuit
00:25 Météo
00:30 CD'aujourd'hui
00:35 Retour à Roland-Garros

01:00 Toute une histoire
01:55 Les chemins de la foi
02:55 Eurocops
03:45 24 heures d'info
03:55 Météo
04:00 Les gens du fleuve
04:55 Courant d'art
05:10 Couleurs outremer
05:35 24 heures d'info



06:00 Euronews
06:45 Ludo
10:15 3e séance
10:25 Plus belle la vie
10:50 Consomag
10:55 Midi en France : A Calvi
11:45 Le 12/13
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Midi en France : A Calvi
13:40 Keno
13:45 En course sur France 3
Le rendez-vous quotidien des courses hippiques
14:05 Inspecteur Derrick
14:55 Questions au gouvernement
16:10 Nous nous sommes tant aimés
16:40 Culture box
16:45 Slam
17:15 Un livre un jour
17:25 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:35 Le geste parfait
18:40 19/20
18:43 Edition régionale et locale
18:58 Journal régional
19:25 Journal national
19:58 Météo
20:00 Un jour à Roland
20:10 Plus belle la vie
20:35 Des racines et des ailes : L'Egypte, une passion française
22:25 Une histoire épique
22:26 Météo
22:30 Soir 3
22:55 Ce soir (ou jamais !)
00:20 Tout le sport
00:30 Couleurs outremer
00:55 Espace francophone

01:25 Soir 3
01:50 Plus belle la vie
02:15 Un livre un jour
02:20 Parlement hebdo
03:05 Je vais enfin pouvoir être : Un lycée du soir à Nantes



06:00 M6 Music
06:30 Météo
06:35 M6 Kid
07:45 Disney Kid Club
09:00 Météo
09:05 M6 boutique
10:05 Météo
10:10 Falcon Beach
11:00 Desperate Housewives
11:45 Desperate Housewives
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Des bleus au coeur
15:30 Le bonheur d'être aimé
17:35 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 Pékin Express
23:50 Enquête exclusive
01:10 K-Ville
02:00 Météo
02:05 100 % poker
03:15 M6 Music
03:50 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:55 La ceinture de feu du Pacifique
20:40 Le Japon
22:10 Le dessous des cartes
22:25 La femme sans tête
23:55 Sous les drapeaux
00:40 Diffamation
02:15 Twin Peaks
03:10 Twin Peaks
04:05 Twin Peaks



06:00 Gym direct
07:30 Télé achat
09:00 Bien-être
09:45 Morandini !
10:50 24h buzz
11:30 A vos recettes
12:05 Papa Schultz : Jour «J»
12:30 Papa Schultz : Goulag 13
12:55 Papa Schultz
13:35 Maigret
15:15 Maigret
17:10 Drôles de vidéos
18:20 Vêry Bad Blagues
18:30 Le nouveau journal
18:45 Morandini !
20:00 24h buzz
20:40 Les constructeurs de l'extrême
21:30 Les constructeurs de l'extrême
22:30 Les constructeurs de l'extrême
23:30 Les enfants d'Abraham
00:30 Morandini !
01:40 24h buzz



06:40 Téléachat
09:40 Drop'In
09:45 Tellement vrai
11:10 Les anges de la télé réalité
11:35 Les anges de la télé réalité
12:00 Les anges de la télé réalité
12:05 Friends
12:30 Friends
13:05 Friends
13:35 Les Cordier, juge et flic
15:20 Génération mannequin
16:50 Disney Break
16:55 Les sorciers de Waverly Place : Maximan
17:20 Les sorciers de Waverly Place : Magie tech en péril
17:50 Les anges de la télé réalité
18:15 Les anges de la télé réalité
18:35 Les anges de la télé réalité
18:40 Stargate SG-1
19:30 Stargate SG-1
20:35 La sentinelle
22:25 Anaconda 3 : l'héritier
00:00 Les anges de la télé réalité
00:25 Les anges de la télé réalité
00:50 Poker : le duel
01:45 Drop'In
02:00 High Stakes of Poker
02:50 Drop'In

LA SELECTION DU JOUR



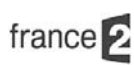
22h10

Flash Forward : Meilleurs ennemis



Réalisateur : Bobby Roth. Avec : Joseph Fiennes (Agent Mark Benford), Jack Davenport (Lloyd Simcoe), Sonya Walger (Dr. Olivia Benford), Christine Woods (Agent Janis Hawk), John Cho (Agent Demetri Noh).

Le FBI a en sa possession des photos satellites de la Somalie. Au milieu du désert somalien, on remarque qu'une structure a commencé à se construire en 1990. Il s'agit d'une tour achevée en 1991, un peu avant que les corbeaux de la région ne meurent par milliers.



19h35

Bas les cœurs !



Réalisateur: Robin Davis. Avec : Jérémie Duvall (Jean), Urbain Cancelier (Monsieur Barbier), Bruno Lochet (Merlin), Popeck (Toussaint), Chloé Stefani (Louise).

Versailles, été 1870 : les Prussiens sont aux frontières. Le parcours initiatique de Jean, un jeune garçon de 12 ans qui découvre les compromissions et les faiblesses du monde des adultes en voyant son père passer en quelques semaines du patriotisme le plus virulent à la collaboration avec l'ennemi vainqueur



19h35

Des racines et des ailes : L'Egypte



Présentateur : Louis Laforge.

En 1880 est fondé au Caire, sous l'impulsion du célèbre égyptologue Gaston Maspero, l'Institut français d'archéologie orientale. Cent trente ans plus tard, il produit toujours de grands archéologues et des fouilles riches en découvertes. Pour la première fois, cet institut ouvre ses portes et invite à découvrir les derniers trésors mis au jour par ses équipes. C'est l'occasion de faire la connaissance de Vassil Dobrev, Michel Wuttman, Béatrix Midant-Reynès et Stéphane Pradine, quatre archéologues français à la tête de quatre fouilles étonnantes.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine -Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

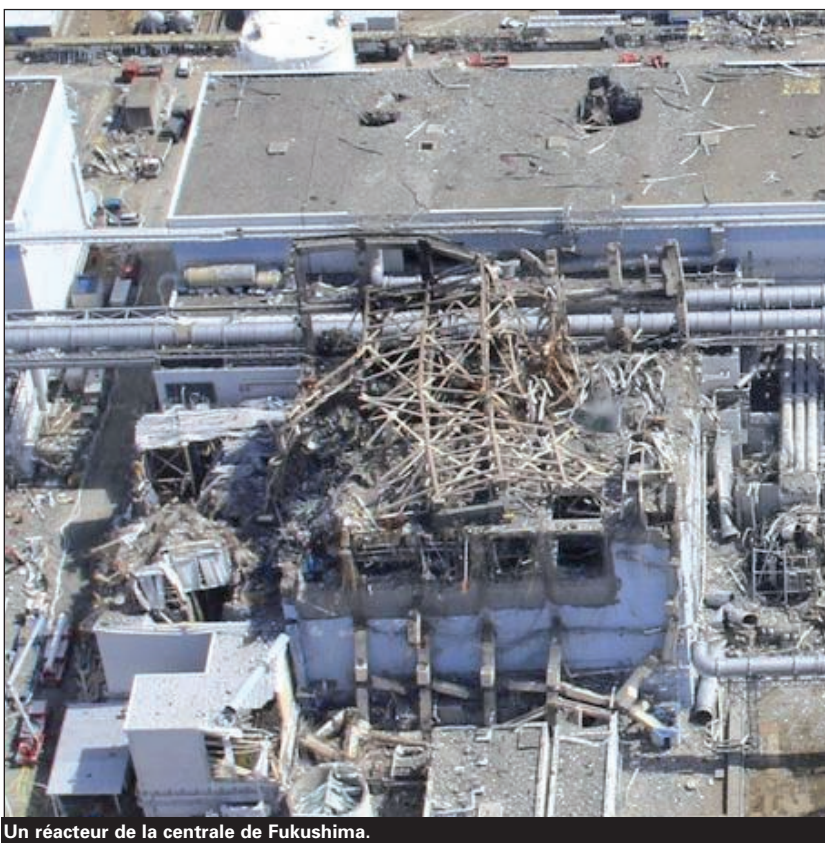
Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarâh : 02100007113000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fukushima : Tepco reconnaît la fusion dans les réacteurs 2 et 3

La société Tepco, exploitant de la centrale de Fukushima au Japon, a reconnu aujourd'hui l'état critique sur le site. Selon ses aveux, les réacteurs 2 et 3 de la centrale seraient en fusion et le cœur du réacteur 1 aurait complètement fondu.

Depuis le 11 mars, date à laquelle un violent tsunami a endommagé la centrale de Fukushima Daiichi, l'état des réacteurs est incertain et les informations tardent à se faire connaître. La situation est toutefois plus tangible aujourd'hui grâce aux aveux faits par Tepco, opérateur de la centrale. Plus de deux mois après la catastrophe, la société reconnaît aujourd'hui la fusion des combustibles dans les réacteurs 2 et 3. Depuis quelque temps, le gouvernement japonais et quelques experts avaient supposé cette possibilité mais jamais encore Tepco n'avait confirmé l'information. Toujours selon Tepco, la fusion se serait produite trois jours après le séisme dans le réacteur 2 et le 13 mars dans le 3. Le combustible fondu, devenu corium, se présenterait sous la forme d'une lave brûlante et imprévisible. Tombé au fond de la cuve sous pression, le matériel ardent aurait troué la structure au sein du réacteur 1. Ces aveux ont été vivement critiqués par le Premier ministre Naoto Kan qui accuse l'opérateur de négligence quant à l'exactitude des informations fournies sur l'état de la centrale. Toutefois, ce parti pris par la société est perçu par certains comme une tactique visant à éviter des mouvements de panique. "Dans les premiers temps de la crise, Tepco peut avoir cherché à éviter la panique. Maintenant les gens sont habitués à la situation - rien n'est résolu mais les affaires cou-



Un réacteur de la centrale de Fukushima.

rant ont repris dans des endroits comme Tokyo", note Koichi Nakano, professeur de sciences politiques à l'Université de Sophia cité par Challenges. Sur le site, les efforts se poursuivent pour tenter de rétablir les

systèmes de refroidissements mis à mal par la catastrophe. Près de 85.000 personnes ont dû également être évacuées aux alentours du site afin de ne pas être exposés aux rejets radioactifs.

POLLUTION RADIOACTIVE À FUKUSHIMA Un laboratoire français inquiet

Les niveaux de pollution radioactive dans l'environnement proche (terrestre et marin) de Fukushima, au Japon, seraient alarmants depuis la catastrophe du 11 mars dernier qui a endommagé la centrale nucléaire de la préfecture, selon l'Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest (Acro). Les accidents qui se succèdent depuis le séisme et le tsunami du 11 mars sur le site de Fukushima Daiichi seraient aussi graves que ceux qui sont survenus il y a 25 ans à Tchernobyl. Les niveaux de pollution radioactive y sont "alarmants", pour l'Acro, Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest, créée après la catastrophe nucléaire en Ukraine en 1986. Pour ce laboratoire indépendant qui a analysé à Caen des échantillons envoyés du Japon, les niveaux seraient "comparables à ce que l'on retrouve autour de Tchernobyl", rapporte l'AFP. "Toutes les valeurs relevées dans la préfecture de Fukushima sont supérieures à la limite de 185.000 becquerels par mètre carré qui ouvre le droit à la migration en Biélorussie", ajoute l'Acro.

Trois astronautes de l'ISS de retour sur Terre



Hier matin, la capsule du vaisseau spatial Soyuz TMA-20 a atterri au Kazakhstan avec trois astronautes de la Station spatiale internationale à son bord : un Italien, un Russe et une Américaine.

L'Américaine

Catherine Coleman, l'Italien Paolo Nespoli et le Russe Dmitri Kondratiev ont atterri avec succès au Kazakhstan vers 02H27 GMT, après avoir passé 159 jours en orbite. Le centre de contrôle des vols a indiqué sur son site Internet que leur capsule Soyuz TMA-20 avait effectué un "atterrissage doux". Celle-ci a été freinée dans sa chute par un parachute blanc et orange, précise l'AFP. Les astronautes ont été éprouvés par la descente mais se portent bien. Selon l'agence de presse, Catherine Coleman, Paolo Nespoli et Dmitri Kondratiev ont laissé sur la station spatiale l'équipage arrivé le 7 avril composé des Russes Alexandre Samokoutiaev et Andreï Borissenko, et de l'Américain Ronald Garan. Ils doivent continuer la mission de la 28e expédition spatiale.

De nouvelles preuves de l'existence de l'énergie noire

Publiés dans la revue Monthly Notices of the Royal Astronomical Society, les résultats de deux études complémentaires, réalisées par une équipe internationale d'astronomes, apportent des éléments de preuve de l'existence de la



mystérieuse énergie noire, qui constituerait près de 75% de l'Univers.

La matière ordinaire – gaz, étoiles, galaxies, planètes et leurs 'occupants' – ne représenterait que 4% du cosmos. Le reste serait fait de l'énigmatique 'matière noire' (22%) et surtout de la non moins mystérieuse 'énergie noire', un concept invoqué pour la première fois dans les années 1990, à partir de l'étude de la luminosité de supernovas (explosions d'étoiles) lointaines. Celle-ci représenterait environ 74% de l'Univers. Utilisant des techniques de pointe, une équipe internationale a réalisé deux types d'observations qui semblent confirmer l'existence de cette matière noire, ainsi que l'accélération de l'expansion de l'Univers – deux notions compatibles avec la théorie d'Einstein concernant la gravité. S'intéressant à plus de 200.000 galaxies, les chercheurs ont pu mesurer une tendance dans la façon dont elles sont distribuées dans l'espace – un modèle appelé "oscillations acoustiques des baryons" – ainsi que la rapidité avec laquelle ces amas de galaxies se sont formés au fil du temps.

Ces résultats proviennent d'un projet appelé WiggleZ, qui a débuté en 2006 et s'est terminé cette année. Il a utilisé des données issues du télescope spatial Galaxy Evolution Explorer (Galax) de la NASA et du télescope anglo-australien situé à Siding Spring Mountain, en Australie.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

IMPERMÉABLE

Invention de **Charles Macintosh**

Secteur : **Habillement**

Date : **1823**



En 1823, l'Écossais Charles Macintosh, qui avait remporté quelques modestes succès dans le domaine de la chimie, découvre que le naphta, une sorte d'huile de houille, est un très bon dissolvant du caoutchouc. Une fois séché, le produit ainsi obtenu est imperméable à l'eau ! Macintosh a alors l'idée d'en appliquer sur les vêtements pour les imperméabiliser. En 1824 sort le premier "Mackintosh" (avec un k), terme aujourd'hui générique pour désigner un imperméable en Grande-Bretagne.

Horaires des prières		
Annaba	Alger	Tlemçen
Fadjr : 3h45	Fadjr : 3h26	Fadjr : 4h12
Dohr : 12h45	Dohr : 12h26	Dohr : 13h02
Asr : 16h34	Asr : 16h16	Asr : 16h48
Maghreb : 19h50	Maghreb : 17h33	Maghreb : 20h03
Icha : 21h30	Icha : 21h12	Icha : 21h40

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

07.77.10.49.42
05.50.18.37.57

VISITES DE RESPONSABLES ÉTRANGERS À BENGHAZI

LE RÉGIME LIBYEN SE DIT INDIGNÉ



Moustapha Abdeljalil, chef des rebelles libyens.

Les visites de hauts responsables étrangers à Benghazi, dans l'est de la Libye, pour apporter leur soutien au Conseil national de transition (CNT) continuent de susciter l'indignation du régime libyen qui dénonce des "tentatives visant la partition" du pays, enfoncé dans un conflit meurtrier depuis mars dernier.

Au lendemain du déplacement de la chef de la diplomatie européenne, Catherine Ashton à Benghazi, fief des rebelles dans l'est de la Libye, le sous-secrétaire d'Etat américain aux affaires du Proche-Orient, Jeffrey Feltman, effectuait lundi une visite similaire à Benghazi où il a rencontré le chef du CNT, Moustapha Abdeljalil.

«La visite du sous-secrétaire d'Etat Feltman est un autre signe du soutien des Etats-Unis au CNT», a indiqué Nathaniel Tek, un porte-parole de la représentation américaine à Benghazi.

Ces visites de responsables occidentaux à Benghazi ont fait réagir les autorités libyennes qui ont dénoncé des "tentatives visant la partition du pays".

Dans un communiqué officiel publié par l'agence de presse Jana, le ministère libyen des Affaires étrangères a vivement critiqué la présence de Mme Ashton à Benghazi.

«La visite d'Ashton à Benghazi donne l'impression de reconnaissance d'un organe illégitime, et vise la partition de la Libye, ce qui est complètement contradictoire aux résolutions 1973 et 1970 assurant l'unité territoriale et la souveraineté de la Libye», a dénoncé la diplomatie libyenne dans le

communiqué. Basé à Benghazi, le CNT n'est reconnu que par certains pays, notamment européens (France, Grande-Bretagne et l'Italie) qui le considèrent comme étant seul représentant du peuple libyen.

La chef de la diplomatie de l'UE a procédé dimanche à l'ouverture d'une représentation de l'Union européenne à Benghazi. «Cette décision aura des répercussions négatives sur les relations de plusieurs pays européens avec la Libye», a mis en garde le gouvernement libyen dans un communiqué lu lundi à la radio nationale. La Libye appelle toutefois l'UE "à jouer son véritable rôle consistant à contribuer avec toute la communauté internationale aux efforts de trouver une solution pacifique, censée unifier les rangs du peuple libyen et garantir l'unité territoriale du pays conformément aux résolutions adoptées au Conseil de sécurité de l'Onu.

Secousse tellurique de magnitude 4,4 à Naâma

Une secousse tellurique de magnitude 4,4 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée hier à 11h44 (heure locale) à Naâma, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 26 km au nord-est de Naâma, selon la même source.

Très Libre



sidou@lemidi-dz.com

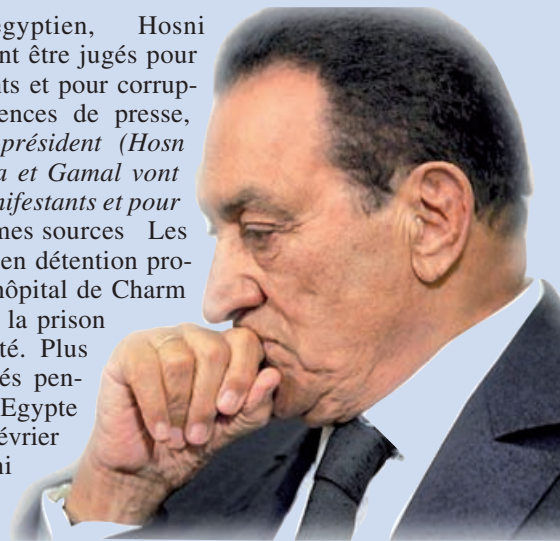
SELON UNE ENQUÊTE DE L'ONS AU 31 DÉCEMBRE 2010 Nous sommes 36,3 millions d'habitants

L'Algérie comptait 36,3 millions d'habitants au 31 décembre 2010, dont 50,6 % de sexe masculin et 49,4% de sexe féminin, selon des données fournies hier à l'APS par l'Office national des statistiques. Le 31 décembre 2011, la population algérienne devrait être supérieure de 800.000 âmes environ pour atteindre 37,1 millions d'habitants, prévoit l'office. Le bilan démographique issu de l'exploitation des bordereaux numériques de l'état civil fait ressortir, en 2010, l'enregistrement de 888.000 naissances vivantes, 157.000 décès et 345.000 mariages. Au premier juillet 2010, la population résidente totale était estimée à 36,0 millions d'habitants et l'accroissement naturel vient de franchir le seuil des 2%, soit +731.000 personnes en 2010 contre +690.000 en 2009.

EGYPTE

Moubarak et ses fils seront jugés pour le meurtre de manifestants

L'ancien président égyptien, Hosni Moubarak, et ses fils vont être jugés pour le meurtre de manifestants et pour corruption, ont rapporté hier les agences de presse, citant des sources judi "L'ex-président (Hosni Moubarak) et ses deux fils Alaa et Gamal vont être jugés pour le meurtre de manifestants et pour corruption", ont affirmé les mêmes sources. Les mis en cause sont actuellement en détention provisoire, l'ancien chef d'Etat à l'hôpital de Charm El-Cheikh, Alaa et Gamal dans la prison de Tora, au Caire, ont-elles ajouté. Plus de 840 manifestants ont été tués pendant la révolte populaire en Egypte ayant conduit à la chute, le 11 février dernier, du régime de Hosni Moubarak, selon un bilan officiel, cité par les agences.



BOMBE AU PORT D'AZEFOUN

Aucun dégât

Un attentat à la bombe a ciblé, avant-hier lundi, un véhicule des forces navales dans la région d'Azeffoun (67 km au nord-est de Tizi-Ouzou) heureusement sans faire de victime ou dégâts matériels. La bombe a explosé à 18h non loin du port d'Azeffoun où était stationné le véhicule visé. Les forces de l'ANP ont enclenché une opération de recherche juste après cette action terroriste. L'objectif de cette opération étant la neutralisation d'éventuelles autres bombes.

Lounès Bougaci

TECHNIQUE DE CONSTRUCTION DES PYRAMIDES

Le brevet algérien menacé de "déchéance"

Dans moins de 15 jours le brevet international validant la découverte algérienne relative à la technique de construction des pyramides risque de tomber dans le domaine public ou dans la déchéance, apprend-on, auprès de l'auteur de cette découverte. Le docteur Assia Bennouar, médecin à Constantine, vient de recevoir une correspondance de l'Office européen des brevets (OEB) qui a validé sa découverte et de la World intellectual pro-

perty organization (WIPO), l'avisant, a-t-elle affirmé, que son brevet "risque de tomber dans la déchéance dès le 6 juin 2011, si la taxe réglementaire de 7.000 euros n'était pas entre-temps versée pour sa protection". L'auteur de la découverte se dit "catastrophée" à l'idée de voir son brevet tomber dans la déchéance car cette mesure signifierait, déplore-t-elle, que "l'Algérie peut perdre tous les fruits et avantages attachés à cette découverte qui fait courir les scien-

tifiques du monde entier depuis plus de 4.500 ans". Munie des correspondances reçues de l'OEB, du WIPO ainsi que d'autres bureaux d'avocats allemands et américains lui proposant de protéger sa découverte contre le versement de la somme de 7.000 euros, Assia Bennouar fait part de sa détermination de "frapper à toutes les portes pour éviter cette déchéance" et assure "refuser de perdre sans avoir livré bataille.